Vingt casemates et trois bombes détruites à Aïn Defla

Page 5

MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN 2016

Le président Abdelaziz Bouteflika félicite Ryad Mahrez

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5671 - LUNDI 9 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

UNE PÉTITION POUR LE RETRAIT DE LA LOI SUR LA RETRAITE

Les syndicats autonomes menacent d'occuper la rue

Page 3

ALORS QUE LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS NIE TOUTE HAUSSE DES TICKETS DE BUS

LA LOI DES TRANSPORTEURS

Les tarifs des tickets de transport ne vont pas augmenter si l'on croit les propos du directeur des transports au ministère des Transports, Mustapha Nassib, qui a nié toute hausse. Les transporteurs, eux, ont déjà appliqué leurs nouveaux tarifs et le ministre de tutelle lui-même l'a reconnu.

Page 3



PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

UNE HAUSSE GÉNÉRALISÉE EN 2016

Les prix des matières premières ont connu une année 2016 particulièrement mouvementée, fortement impactés par la crise et l'incertitude économiques qui avaient marqué les marchés, qui ont entrepris une flambée de plus en plus inquiétante, alors que 2017 s'annonce tout aussi indécise, selon des analystes.

Page 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES OPÉRATEURS ALGÉRIENS CONVIÉS AU 6E SALON INTERNATIONAL DE LA PME AU CAMEROUN

Une opportunité pour conquérir le marché africain

L'ALGÉRIE participera à la 6e édition du Salon international de l'Entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé «PROMOTE», qui se tiendra du 11 au 19 février 2017 au Palais des congrès de Yaoundé (Cameroun), a annoncé l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur sur son site. L'agence, qui a lancé une invitation aux opérateurs algériens via son site pour prendre part à cette manifestation régionale, a affirmé qu'il s'agit du plus grand rendez-vous d'affaires en Afrique centrale. «C'est l'événement économique majeur au cœur du continent africain, pour la promotion des entreprises», a-t-on assuré ajoutant que c'est un espace exceptionnel de contacts et d'informations sous forme de B2B, networking, forums, conférences et débats et expositions. Plus de 1 300 entreprises d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe participeront à PROMOTE 2017 dans les différents secteurs reconnus pour les opportunités de partenariat qu'ils offrent. «Cet événement est proposé par le ministère du Commerce dans le cadre de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2017, afin d'encourager les entreprises à conquérir les marchés étrangers, notamment le marché africain qui représente un fort potentiel pour développer les exportations nationales hors hydrocarbures. Algex a précisé que la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial de promotion des Exportations (FSPE) instauré dans le cadre du soutien aux explorateurs.

Z. M.

POUR PROTÉGER LES EMPRUNTEURS

L'ABEF annonce des modalités contre les taux d'intérêt excessifs

Les banques sont en phase de finaliser les modalités pratiques d'application d'une récente instruction de la Banque d'Algérie visant à mettre fin aux taux d'intérêt excessifs, selon le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar.



«Nous (les banques) sommes en train de finaliser les modalités pratiques pour l'application effective de cette instruction avant la fin du trimestre en cours. Cela va protéger les emprunteurs mais surtout les consommateurs, bénéficiaires des crédits à la consommation, des taux d'intérêt abusifs », a-t-il indiqué.

Il a rappelé qu'une instruction de la Banque centrale, datée du 1er septembre dernier, a défini comme étant un taux d'intérêt «excessif» tout taux effectif global qui excède de plus de 20% le taux effectif moyen pratiqué par les banques et établissements financiers au cours du semestre précédent pour des opérations de même nature.

«Le plafonnement concerne les découverts bancaires, les crédits à la consommation, les crédits à court, moyen et long termes, les crédits de financement de l'habitat ainsi que le leasing», a-t-il précisé. Le président de l'ABEF considère que «c'est tout à fait normal que la Banque d'Algérie joue son rôle préventif en direction des emprunteurs». L'objectif de l'instruction adressée aux banques n'est pas de fixer les taux d'intérêt bancaires, mais d'offrir des crédits avec des marges «fondées sur des taux acceptables, calculées selon le coût des ressources, du refinancement et de la gestion du risque».

Les banques et établissements financiers sont ainsi appelés à adresser à la Banque d'Algérie, cinq jours au plus tard après l'expiration des cinq premiers mois du premier et du deuxième semestre de chaque année, une déclaration du taux effectif global appliqué durant les cinq premiers mois du semestre considéré. La Banque centrale procède, quant à elle, au cours du dernier mois de chaque semestre au calcul et à la publication des taux d'intérêt excessifs y afférents.

POSSIBILITÉ POUR L'EMPRUNTEUR DE RÉCUPÉRER DES SOMMES PERÇUES INDÛMENT PAR SA BANQUE

Dans le cas où des taux supérieurs aux taux excessifs sont appliqués, l'emprunteur est en droit de réclamer à la banque concernée, selon la nouvelle instruction de la Banque d'Algérie, les sommes indûment perçues, majorées des intérêts calculés au taux d'intérêt effectif moyen de la catégorie de prêt concernée. Toute infraction à ces dispositions expose les contrevenants aux sanctions de la Commission bancaire.

Selon son autre note datée de décembre 2016, la Banque centrale communiquera le 10e jour du 6e mois de chaque semestre, par voie de note aux banques et aux établissements financiers, les taux d'intérêt effectifs moyens ainsi que les seuils des taux d'intérêt excessifs lesquels seront également diffusés sur son site web.

Z. M.

AADL

Augmentation du nombre des logements prévus à 470 000 unités

LE PROGRAMME de logements location-vente (AADL) a bénéficié d'un financement additionnel de 120 000 unités, faisant augmenter le nombre des logements prévus dans le budget à 470 000 unités, a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Dans des déclarations à la presse en marge d'une visite d'inspection du projet de la grande mosquée d'Alger, Tebboune a précisé que le programme location-vente de 150 000 unités initialement, a été progressivement élargi à la réalisation de 80 000 unités en 2013, à 80 000 autres en 2015 et à 40 000 unités en 2016 auxquelles s'ajoutent récemment 120 000 nouvelles unités, amenant ainsi le nombre global prévu au titre de ce programme à 470 000 unités. Il s'agit là d'une confirmation de la détermination des autorités à poursuivre le programme de logement "qui ne sera pas suspendu quelle que soit la conjoncture", a indiqué le ministre. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) devrait achever la distribution des logements aux souscripteurs des programmes 2001 et 2002 (AADL 1) en mars prochain pour entamer ensuite les opérations de distribution des logements aux souscripteurs au programme 2013 (AADL 2). Les premières opérations de distribution des logements AADL 2 à Alger débuteront avant la fin du premier semestre 2017, a annoncé le ministre.

Il a déploré, par ailleurs, le retard enregistré dans certaines wilayas à l'instar de Bejaia, Bouira et Boumerdès, imputant cela à des problèmes liés essentiellement au foncier. «A Bejaia, à titre d'exemple, nous avons délocalisé les sites destinés aux projets AADL plusieurs fois, ce qui a retardé les travaux de plusieurs mois», a expliqué le ministre, qui a présenté «ses excuses officielles à tous les souscripteurs des wilayas concernées». Cette situation reste «exceptionnelle eu égard à l'avancement des travaux dans l'ensemble des régions du pays», a-t-il ajouté.

Tebboune a mis en garde contre les "tentatives de désinformation que mènent certaines parties qui veulent exploiter le dossier du logement pour semer l'anarchie", exprimant son indignation quant aux propos faisant état de l'arrêt des projets en raison des difficultés financières que traverse le pays. «Il est vrai que nous ne vivons pas sur un paradis, mais il est grave et inacceptable de dire que la situation actuelle est un enfer», a-t-il déclaré, ajoutant que «malgré le recul des recettes du pays, la croissance continue, en témoignent les projets d'habitat et les postes de travail». Il a fait état en outre d'attaques «mises en échec» contre le site Internet dédié au choix des sites pour les souscripteurs AADL2, dans le but de «semer le doute chez le citoyen quant à notre crédibilité à remplir nos engagements».

Répondant à une question sur l'identité des parties qui sont derrière ces campagnes, le ministre a répliqué que "ces complots sont ourdis dans de grands laboratoires par des personnes qui ont l'art de manipuler les sentiments", affirmant qu'il avait une totale confiance en "la maturité des Algériens" pour barrer la route à ces velléités.

H. B.

ALORS QUE LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS NIE TOUTE HAUSSE DES TICKETS DE BUS

Les transporteurs privés ont déjà appliqué «leurs» nouveaux tarifs

Les tarifs des tickets de transport ne vont pas augmenter si l'on croit les propos du directeur des transports du ministère des Transports, Mustapha Nassib, qui a nié toute hausse. Les transporteurs, eux, ont déjà appliqué leurs nouveaux tarifs et le ministre de tutelle lui-même l'a reconnu.



«Contrairement à ce qui est rapporté ici et là, il n'y aura aucune augmentation des tarifs des transports par autobus assurés par les opérateurs privés», a assuré M. Nassib, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne.

Mais la réalité du terrain est tout autre. Il n'y a qu'à se déplacer dans un bus privé pour le constater : la hausse des tarifs des tickets dans les bus appartenant au privé est appliquée et les usagers la paient bel et bien depuis au moins la semaine dernière.

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, l'a reconnu mardi dernier. Il avait affirmé, à ce propos, que «l'augmentation des tarifs du transport urbain décidée récemment par des privés est illégale». Le ministre est allé même plus loin et s'est montré menaçant en assurant que «des mesures allaient être prises contre ces pratiques illégales».

Il est utile de rappeler que des transporteurs urbains privés ont augmenté de 10 dinars les tarifs des tickets depuis quelques jours en justifiant cette décision par la hausse des prix du carburant. Talai a indiqué que son ministère envisageait de tenir prochainement des rencontres avec les syndicats et autres intervenants dans le secteur pour étudier cette question, ajoutant qu'en cas d'augmentation, la décision sera prise d'une manière étudiée et organisée. Le représentant du gouvernement a également averti que des mesures strictes seront prises par ses services à l'encontre des transporteurs privés ayant revu à la hausse les tarifs d'une manière illégale.

Pour en revenir au représentant du ministère des Transports qui s'est exprimé à la radio, il a indiqué qu'une rencontre devait se tenir hier, réunissant les syndicats des transporteurs et des cadres du ministère «à l'effet d'examiner des mesures devant permettre aux transporteurs privés d'absorber les répercussions de l'augmentation des prix des carburants décidée au titre de la loi de finances de 2017».

Mustapha Nassib a, par ailleurs, évoqué l'avancement de certains chantiers à l'exemple de ceux des chemins de fer, de l'aérien et du métro, en particulier.

Concernant le transport ferroviaire, il signale que le plan national de développement a permis, à ce jour, de porter le réseau de 1 800 km en 1999, à 4 000 km présentement, ajoutant que 2 000 km de voies sont en chantier en diverses régions du pays et que 6 500 autres sont en cours d'études. S'exprimant à propos de la ligne des Hauts Plateaux reliant Tébessa à Sidi Bel Abbès, il a indiqué que certains tronçons sont entrés en exploitation et que d'autres le seront dans le courant de 2017.

Commentant les coûts de réalisation de ces infrastructures, au titre des deux derniers programmes quinquennaux, M. Nassib les chiffrent globalement à 25 milliards de dollars, « y compris, précise-t-il, pour les programmes qui sont en cours de réalisation».

S'agissant de l'évolution du secteur aérien, l'intervenant rappelle que les acquisitions réalisées par la compagnie Air Algérie lui permettent, aujourd'hui, de disposer d'une flotte de 59 aéronefs lesquels, en dehors du transport de voyageurs, vont contribuer à renforcer celui du fret.

Revenant aux transports urbains de voyageurs, il annonce la création, à l'est de la capitale, d'une ligne pilote d'autobus «à haut niveau de service», circulant sur une voie qui leur sera spécialement réservée, de même la réception, avant fin 2017, de deux nouvelles extensions du métro en direction d'Aïn Naâdja et de la Place des Martyrs.

T. G.

UNE PÉTITION D'UN MILLION DE SIGNATURES SERA LANCÉE POUR LE RETRAIT DE LA LOI SUR LA RETRAITE

Les syndicats autonomes vont sortir dans la rue

LES SYNDICATS autonomes ne décolèrent pas. Réunies, samedi à Alger, les organisations syndicales de la fonction publique ont décidé d'aller jusqu'au bout, et ce jusqu'à satisfaction totale de leurs doléances.

L'Intersyndicale de la fonction publique compte poursuivre sa lutte pour défendre et protéger les acquis des travailleurs algériens, au moment où les pouvoirs publics affichent toujours un refus catégorique à leurs requêtes.

Les 14 syndicats de différents secteurs de la fonction publique (éducation, santé, formation professionnelle, administration publique et agriculture) ont décidé d'organisé quatre rassemblements régionaux, le 28 janvier prochain, dans les wilayas de Blida, Batna, Sidi Bel Abbès et Ouargla.

Après leur mouvement de grève de trois jours qui n'a pas eu l'écho escompté, l'Intersyndicale autonome de la fonction publique a décidé de lancer une pétition d'un million de signatures pour geler la décision relative à la suppression de la retraite anticipée et de la retraite sans condition d'âge.

Les syndicats de la fonction publique prévoient aussi une autre réunion, le 4 février prochain, pour décider de la forme et de la date de leurs prochains mouvements de grève. Au cours de cette réunion, les syndicats autonomes ont réitéré leurs revendications et ne comptent en aucun cas renoncer à leur action jusqu'à l'obtention d'une réponse favorable à leurs doléances.

Ces organisations syndicales luttent pour exiger l'annulation de la réforme du système de retraite et la participation des partenaires sociaux à la préparation de la nouvelle loi de travail. Les syndicats autonomes exigent également la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs.

L'Intersyndicale a tenu à féliciter tous les travailleurs et fonctionnaires pour leur forte participation active précédente et les invite à rester encore plus mobilisés en préparant les mouvements de protestation décidés par l'Intersyndicale, afin de faire aboutir leurs revendications légitimes. Face à la montée de la protestation, le gouvernement choisit la fermeté. Il ne compte pas renoncer à son projet de supprimer le départ à la retraite avant 60 ans.

Lynda Louifi



SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL

Les prix à la production en hausse au troisième trimestre 2016

LES PRIX à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont augmenté de 3,9% au 3e trimestre 2016 par rapport à la même période de 2015, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS). L'indice des prix à la production industrielle du secteur public hors hydrocarbures mesure l'évolution des prix sortie d'usine des biens vendus sur le marché intérieur (les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération).

Concernant le secteur des industries sidérurgique, métallique, mécanique, électrique et électronique (ISMMEE), les prix à la production ont grimpé de 1,6% durant le 3e trimestre comparativement au même trimestre de l'année d'avant, tirés essentiellement par les prix à la production des filières de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, de biens de consommation mécaniques et de mécanique de précision.

Dans les industries des matériaux de construction, céramique et verre, les prix à la production ont connu une hausse de 0,5% induite par une augmentation des prix des produits rouges et des produits en ciment et matériaux de construction divers.

Les prix à la production dans le secteur de l'énergie électrique ont enregistré une hausse de 21,7%. Quant aux prix à la production dans le secteur des mines et carrières, ils ont aussi connu une tendance haussière avec un taux de 7,6% dans le sillage de l'augmentation des prix à la production de l'extraction du minerai de fer, des matières minérales et du phosphate.

De leur côté, les prix à la production des produits agroalimentaires, tabacs et allumettes ont grimpé de 5,9%, suite notamment à la hausse des prix dans l'industrie des tabacs et allumettes .

Pour la branche textile et confection, les prix à la production ont connu une hausse de 0,7% au troisième trimestre de 2016, et ceux de la branche chimie, caoutchouc et plastiques ont été relevés de 0,2%. Quant aux cuirs et chaussures, les prix à la production se sont stabilisés durant le 3e trimestre 2016 par rapport au 3e trimestre 2015.

Par contre, une baisse de 0,9% a caractérisé les prix à la production de l'industrie du bois, du liège, du papier et imprimerie en raison d'un recul des prix de la menuiserie des biens intermédiaires. Le secteur public industriel en Algérie compte 390 filiales (relevant de 12 groupes) et entreprises réparties en 11 secteurs et 50 branches d'activité. L'enquête de l'ONS intègre l'ensemble de ces entreprises avec les 213 produits inscrits à la nomenclature nationale des produits et activités industrielles.

T. R.

CONFÉRENCE DU PR MOHAMED-TAHAR OUALI SUR L'ENSEIGNEMENT EN ALGÉRIE :

«Le paramètre psychologique est ignoré»

Le Pr Mohamed-Tahar Ouali, expert en science pédagogique, a grandement crié haro avant-hier à l'occasion d'une conférence qu'il a animée à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou autour du thème : «Les différentes étapes de l'éducation en Algérie».

Ce rendez-vous éminemment scientifique, initié par l'Association des enfants de moudjahidine, a permis au conférencier de retracer l'histoire de l'enseignement en Algérie à partir de 1833 à ce jour, et ce en mettant en corrélation l'idéologie véhiculée à travers ce processus pédagogique, c'est-à-dire les différents objectifs ciblés par les différents pouvoirs politiques en place.

Devant un parterre composé essentiellement de la grande famille éducative, le Pr Mohamed-Tahar Ouali a pu mettre en lumière beaucoup de zones d'ombre ou tout simplement des passages d'histoire de notre pays inconnus du large public. Le conférencier mettra effectivement l'accent sur le rôle joué par l'autorité religieuse française à l'endroit du peuple algérien.

Dans ce cadre précis, il sera mis en évidence la volonté de l'ordre colonial de provoquer une rupture entre les Algériens et leur identité naturelle qu'est l'islam pour embrasser le christianisme, car c'était là la meilleure occasion pour le colonisateur de rester «éternellement possesseur» de l'Algérie. Le conférencier parlera longuement du rôle joué par le célèbre archevêque d'Alger, Charles Martial Lavigerie (31 octobre 1825 en France – 26 novembre 1892 à Alger), dans sa quête de dépersonnalisation du peuple algérien.

Dans cette optique, les pères blancs, les jésuites et bien d'autres ségrégations religieuses chrétiennes recueilleront des enfants algériens, des orphelins notamment, pour leur assurer un enseignement chrétien. Dans certains cas, ce seront des enfants abandonnés, voire arrachés à leurs familles, qui seront pris dans le giron de la chrétienté.

C'est l'archevêque Lavigerie qui eut l'idée de construire deux villages à El-Tarf pour y



placer ces enfants algériens. Après leur formation éducative, ils étaient mariés selon les préceptes du christianisme. Ainsi, beaucoup d'Algériens, sans pourtant en être responsables, sont devenus chrétiens et Français. A l'école des pères blancs de Bologhine, les étudiants en théologie étaient tenus d'apprendre obligatoirement, en sus de la langue française, l'arabe et le kabyle, car dans les régions arabophones d'Algérie, les discours sur la chrétienté étaient faits en arabe et en Kabylie en amazigh.

Dans la logique cartésienne de Lavigerie, les populations algériennes devaient absolument comprendre les principes de la chrétienté. Par conséquent, la meilleure façon d'atteindre cet objectif était de leur parler dans leur langue maternelle. Le Pr Mohamed-Tahar Ouali informera l'assistance que les textes des langues, le français notamment, étaient tirés de l'Evangile.

Au cours de la grande famine de l'année 1867, beaucoup d'enfants algériens ont été recueillis par les pères blancs et les jésuites alors que les adultes n'ont pas bénéficié de secours alimentaires. L'ordre colonial français, selon le conférencier, a même souhaité, voire provoquer d'une façon délibérée, un taux de mortalité élevé d'Algériens, et ce dans l'espoir d'assurer l'équilibre démographique entre Français et Algériens, voire plus de Français. Concernant l'étape 1958 – 1962, le conférencier assurera que l'enseignement donné aux enfants algériens était surtout assuré par des militaires français, souvent des appelés.

S'agissant de la période 1962 -1975, la priorité était la construction des écoles pour pouvoir assurer un enseignement pour tous. En revanche, la période allant de 1980, année de la mise en application de la loi sur le système fondamental datant du mois d'avril 1976, jusqu'à 2003, le conférencier la décriera vivement. De même concernant la période allant de 2003 à 2015, voire à ce jour. Le Pr Mohamed-Tahar Ouali dira que l'aspect psychologique sera complètement «ignoré» par ceux qui sont chargés d'élaborer les programmes scolaires. Le concept de «palier» sera explicité par le conférencier en le cadrant dans un élément temporel de trois années.

Il expliquera également le phénomène de l'alternance entre la croissance mentale et physique chez l'enfant qui, justement, s'effectue en trois ans, d'où ce principe retenu par les psychologues et qui est repris par les pédagogues. «Il se trouve, hélas, que ce principe scientifique et universel a été complètement ignoré dans notre pays», a regretté le conférencier.

Dans le cycle primaire, il est mis en évidence un palier de trois ans, un autre de deux ans et un autre encore d'une année. «C'est complètement ubuesque !», s'est indigné le Pr Mohamed-Tahar Ouali. Le conférencier ne manquera pas également de manifester un doute sur le positivisme des dernières réformes apportées par notre ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Saïd Tissegouine

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Une hausse généralisée en 2016

LES PRIX des matières premières en 2016 ont connu une année particulièrement mouvementée, fortement impactés par la crise et l'incertitude économiques qui avaient marqué les marchés, qui ont entrepris une flambée de plus en plus inquiétante, alors que 2017 s'annonce tout aussi indécise, selon des analystes.

Les cours du pétrole ont affiché sur l'ensemble de l'année 2016 leur meilleure performance depuis 2009, le brent a gagné 52% et devrait poursuivre sur sa lancée en 2017, une tendance largement appuyée grâce à l'accord de réduction de la production entre membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole.

Le baril de brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 57,20 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 56,82 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de février a fini à 54,12 dollars, contre 53,83 dollars le vendredi précédent.

Sucre et café ont grimpé en 2016, portés par des récoltes insuffisantes, tandis que le cacao, qui avait dans un premier temps profité d'une situation similaire, a vu ses prix s'effondrer en fin d'année. Mais des analystes soulignent un éventuel retour de la hausse de la demande pour le cacao en 2017.

Les cours du sucre se sont envolés pour atteindre 543,10 dollars la tonne de sucre blanc et 21,18 cents la livre de sucre brut jeudi, à leur plus haut depuis un mois et demi. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 542,90 dollars, contre 524,20 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 20,61 cents, contre 19,68 cents sept jours auparavant.



Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mars valait 2.152 dollars vendredi, contre 2.138 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en mars valait 144,15 cents, contre 137,75 cents sept jours auparavant.

La tonne de cacao, qui avait atteint ses plus bas en près de trois ans en décembre, a monté à 1.848 livres sterling la tonne à Londres et à 2.291 dollars la tonne à New York vendredi, à leur plus haut depuis deux semaines.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.814 livres sterling, contre 1.747 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.255 dollars, contre 2.158 dollars sept jours plus tôt. Les cours du blé ont connu une hausse en 2016, soutenus par des considérations météorologiques, alors que les prix du soja ont baissé, les investisseurs entamant prudemment l'année avant une salve de rapports du gouvernement américain.

La force du dollar est a priori une mauvaise nouvelle pour les exportateurs américains qui perdent en compétitivité.

Le boisseau de blé pour mars, lui aussi le plus actif, valait 4,2325 dollars, contre 4,0800 dollars auparavant (+3,74%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, le contrat le plus actif, a fini vendredi à 3,5800 dollars, contre 3,5200 dollars en fin de semaine précédente (+1,70%). Le boisseau de soja pour mars, là encore le plus échangé, coûtait 9,9475 dollars, contre 10,0400 dollars précédemment (-0,92%). L'or a connu une envolée notable durant l'année 2016 et doit avoir le vent en poupe en 2017, la tendance haussière étant préservée tandis que le risque de crise financière couve en Chine, et l'incertitude sur l'impact qu'auront les politiques de Donald Trump sur l'économie des Etats-Unis. L'or est particulièrement recherché par les investisseurs dans des conditions de marché incertaines.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.175 dollars vendredi, contre 1.159 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,45 dollars, contre 16,24 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) se sont envolés en 2016, atteignant des sommets grâce à la promesse d'investissements massifs dans les infrastructures en Chine et aux Etats-Unis.

Certains analystes s'attendent à ce que les facteurs qui ont soutenu les prix en 2016 continuent de faire leur effet l'année prochaine, alors que d'autres estiment au contraire que la hausse de l'année qui s'achève était trop marquée.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.577,50 dollars vendredi, contre 5.518 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.712 dollars la tonne, contre 1.700 dollars, le plomb valait 2.061 dollars la tonne, contre 2.007,50 dollars, l'étain valait 21.080 dollars la tonne, contre 20.830 dollars, le nickel valait 10.240 dollars la tonne, contre 10.125 dollars et le zinc valait 2.599 dollars la tonne, contre 2.560 dollars.

S. N.

SEPT ANS APRÈS L'ASSASSINAT DE L'ANCIEN DG DE LA DGSN, ALI TOUNSI

Le procès d'Oultache le 26 février prochain

Le procès de l'assassin présumé de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, aura lieu le 26 février prochain au tribunal criminel d'Alger.



L'accusé, Chouaïb Oultache, répondra aux chefs d'inculpation d'homicide volontaire et détention d'armes à feu et de munitions.

Pour rappel, Ali Tounsi avait été assassiné par Oultache le 25 février 2010 dans son bureau, quelques minutes après une réunion avec ses collaborateurs.

L'ancien colonel de l'armée de l'air était considéré comme l'un des proches collaborateurs du défunt directeur général de la Sûreté nationale.

Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, l'assassinat d'Ali Tounsi était «un acte isolé». L'enquête des services de sécurité avait abouti à la conclusion que le meurtre était la conséquence d'une altercation entre les deux hommes.

Chouaïb Oultache aurait fait irruption dans le bureau de la victime pour lui intimer de reporter la réunion prévue ce jour-là, au motif que le travail demandé à ses collaborateurs n'était pas encore prêt. L'assassin passa à l'acte suite au refus d'Ali Tounsi de répondre favorablement à cette demande de report.

Toujours selon les conclusions de l'enquête des services de sécurité, Ali Tounsi, en sa qualité de premier responsable de la DGSN, aurait reproché à Oultache des manquements aux règles dans la gestion du marché de la télésurveillance et des télécommunications.

L'assassin a même blessé à coups de crosse le chef de sûreté de wilaya d'Alger à cette époque, le premier à faire irruption dans le bureau d'Ali Tounsi avant que l'assassin ne soit maîtrisé par d'autres policiers arrivés sur la scène du crime.

A rappeler, par ailleurs, que Chouaïb Oultache purge une peine de 7 années de prison ferme dans une autre affaire dans laquelle il était poursuivi pour passation de marchés en violation de la loi, dilapidation de biens, abus de pouvoir et utilisation abusive de la fonction.

Le prévenu avait exercé son influence sur la commission technique des offres de la DGSN où il siégeait en tant que président pour choisir la société privée ABM (Algerian Business Multimedia), spécialisée dans les équipements informatiques, dans laquelle son gendre, Toufik S., était actionnaire minoritaire et DG adjoint. Ce dernier ainsi que le PDG Mohamed B. avaient écopé de deux ans de prison ferme.

Il convient de signaler enfin que le mis en cause attend d'être jugé depuis son incarcération en 2010. Des témoins, dont des hauts cadres et des fonctionnaires de la DGSN, seront également entendus par les membres du tribunal criminel d'Alger, ce qui drainera sans aucun doute une foule nombreuse le jour du procès.

Redouane Hannachi

LUTTE ANTITERRORISTE

Vingt casemates et trois bombes artisanales détruites à Aïn Defla

VINGT (20) casemates pour terroristes, un canon et trois bombes de fabrication artisanale ont été découverts et détruits par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), samedi à Aïn Defla, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 07 janvier 2017, vingt (20) casemates pour terroristes, un (01) canon et trois (03) bombes de fabrication artisanale à Aïn Defla (1ère Région militaire)», note la même source.

Par ailleurs et dans un autre communiqué rendu public hier le MDN indique la découverte d'une cache d'armes, près de Tin Zaouatine (Tamanrasset), contenant 22 pièces. «Un mortier de calibre 60 mm, deux mitrailleuses de calibre (12,7) mm, une mitrailleuse de type PKT, un fusil mitrailleur FMPK, neuf pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, quatre fusils semi-automatiques de type Simonov, quatre fusils à répétition Ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres », précise le communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté à Béchar (3ème Région militaire) un narcotrafiquant à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de quatre (04) quintaux de kif traité». De même, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Tlemcen (2e Région militaire) une autre quantité s'élevant à 46,4 kilogrammes».

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont appréhendé à Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), onze (11) contrebandiers et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, des outils de détonation, cinq (05) détecteurs de métaux, deux (02) marteaux-piqueurs et 1 500 litres de carburant».

En outre, «vingt-trois (23) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés à Ouargla (4e Région militaire), Tlemcen et Relizane (2e Région militaire)», ajoute le communiqué.

S. T.

L'HÉCATOMBE ROUTIÈRE SE POURSUIT

Près de 100 morts depuis le début de l'année

LES SERVICES de sécurité, gendarmerie et police, ont établi chacun un premier bilan sur les accidents de la route durant la première semaine de l'année 2017. Le bilan est déjà lourd, près de 100 morts sont déjà comptabilisés par les deux services de sécurité, du 1er au 7 janvier. Quant aux blessés, leur nombres a déjà dépassé les 500. Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré, durant la première semaine de l'année, 223 accidents de la route faisant 60 morts et 387 blessés. Comparée à la même période de l'année 2016, cette semaine a enregistré une baisse de 87 accidents.

La journée la plus meurtrière a été le samedi 7 janvier avec 25 morts et 86 blessés, à cause de la densité de la circulation, puisqu'elle a coïncidé avec la fin des vacances scolaires. A noter que les statistiques de la Gendarmerie nationale ont révélé que les accidents de transport de voyageurs et ceux des transports de marchandises ont provoqué le plus grand nombre de victimes.

L'accident le plus grave a été celui enregistré à 2 heures, sur la RN.46, reliant Biskra à M'Sila, au lieudit Oued Charmate, commune d'Oultene (M'Sila). Le conducteur d'un autocar se dirigeant de Zeribet-El-Oued (Biskra) vers Alger a perdu le contrôle du véhicule qui s'est renversé après avoir effectué deux tonneaux.

Cela a provoqué le décès de neuf passagers et des blessures diverses aux douze autres, qui ont été évacués sur l'hôpital de Bou Saada, où ont également été déposés les corps des défunts. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade d'Oultene avec le concours d'une équipe technique relevant de l'Institut national de criminologie et de criminalistique de la Gendarmerie nationale de Bouchaoui (Alger) qui s'est déplacée sur le lieu pour constatations.

Quant aux services de police, Ils ont comptabilisé près de 40 morts depuis le début de l'année en cours, selon une source proche de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Faisant le bilan, on frôle déjà le cap des 100 morts depuis le début de l'année 2017.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur du nouveau permis à points tarde à voir le jour malgré les promesses du ministère des Transports. En attendant l'arrivée de cette énième solution, les accidents de la circulation continuent à ôter la vie à des milliers d'Algériens. Rappelons-le, plus de 3 700 morts ont été dénombrés durant l'année 2016 suite aux accidents de la circulation. Par ailleurs, et durant ces dernières 24h seulement, quatorze personnes sont décédées et quinze autres ont été blessées dans des accidents de la circulation routière survenus durant la journée de samedi à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla avec sept (07) personnes décédées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion de type semi-remorque, survenu au niveau de la commune d'El Hadjira.

A Mascara, une collision entre deux véhicules légers, sur la RN 14 au niveau de la commune de Maoussa, a engendré 3 décès et 3 autres blessés alors qu'une autre collision enregistrée à El Oued s'est soldée par la mort de 2 personnes et 3 autres blessées.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même journée, des interventions pour venir au secours à 49 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant de chauffage et chauffe bain.

La Protection civile déplore le décès de deux enfants, asphyxiées par le monoxyde de carbone dans une cité de la commune de Chetouane, wilaya de Tlemcen.

F. Sofiane

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE

Institut National des Sols
de l'Irrigation et du Drainage

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية
و الصيد البحري

المعهد الوطني للأراضي و السقي
و صرف المياه

05 JAN. 2017

A
Monsieur BELATRACHE ABDELKADER
EURL BERGAM
9 chemin Vicinal-Chéraga-Alger

Objet : 2ème Mise en demeure
Réf : Marché n°01 du 20 février 2014.

-Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété,

-Vu l'arrête du 28 Mars 2011, fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication,

-Vu l'attribution du marché n°01 du 20 février 2014, visé par la commission des marchés le 19 décembre 2013 au BET **EURL BERGAM,** portant 15 communes des wilayas de Tlemcen et Ain témouchent,

-Vu la notification de l'ODS en date du 23 février 2014,

-Vu les délais de l'exécution de la prestation objet du marché conformément au planning énoncé dans le marché,

-Vu le retard émis par le BET **EURL BERGAM,** relatif à l'exécution de la prestation objet de marché,

-Vu la premiere mise en demeure adressée au BET **(EURL BERGAM)**

Le service contractant **(INSID)** met le cocontractant **(EURL BERGAM)** en demeure, à partir de la date du 05 janvier 2017 de remettre l'etude liée aux phases restantes objet de marché du lot 01 dans un délai de 15 jours , apartir de la notification de la 2 eme mise en demeure conformement au planning proposé par le BET et visé par la commission des marchés publics.

En cas de refus d'exécution, objet de la 2eme mise en demeure, une pénalité de retard par jour sera appliquée à l'encontre du BET EURL BERGAM conformément aux dispositions de l'article 16 intitulé (Pénalités de retard) énoncé dans le marché cité en REF.

Le Jeune Indépendant **du 09/01/2017 / ANEP N° 500804**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE

Institut National des Sols
de l'Irrigation et du Drainage

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية
و الصيد البحري

المعهد الوطني للأراضي و السقي
و صرف المياه

A
Monsieur BELATRACHE ABDELKADER
EURL BERGAM
9 chemin Vicinal-Chéraga-Alger

Objet : 2ème Mise en demeure
R e f : Marché n°05 du 20 février 2014.

-Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété,

-Vu l'arrête du 28 Mars 2011, fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication,

-Vu l'attribution du marché n°05 du 20 février 2014, visé par la commission des marchés le 19 décembre 2013 au BET **EURL BERGAM,** portant 14 communes des wilayas de Oum El Bouaghi-Guelma,

-Vu la notification de l'ODS en date du 23 février 2014,

-Vu les délais de l'exécution de la prestation objet du marché conformément au planning énoncé dans le marché,

-Vu le retard émis par le BET **EURL BERGAM,** relatif à l'exécution de la prestation objet de marché,

-Vu la première mise en demeure adressée au BET **(EURL BERGAM),**

Le service contractant **(INSID)** met le cocontractant **(EURL BERGAM)** en demeure, à partir de la date du 05 janvier 2017 de remettre l'etude liée aux phases restantes objet de marché du lot 05 dans un délai de 15 jours , apartir de la notification de la 2 eme mise en demeure conformement au planning proposé par le BET et visé par la commission des marchés publics.

En cas de refus d'exécution, objet de la 2eme mise en demeure, une pénalité de retard par jour sera appliquée à l'encontre du BET EURL BERGAM conformément aux dispositions de l'article 16 intitulé (Pénalités de retard) énoncé dans le marché cité en REF.

Le Jeune Indépendant **du 09/01/2017 / ANEP N° 500802**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE & POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE

Institut National des Sols
de l'Irrigation et du Drainage

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية
و الصيد البحري

المعهد الوطني للأراضي و السقي
و صرف المياه

A
Monsieur BELATRACHE ABDELKADER
EURL BERGAM
9 chemin Vicinal-Chéraga-Alger

Objet : 2éme Mise en demeure
R e f : Marché n°03 du 20 février 2014.

-Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété ,

-Vu l'arrête du 28 Mars 2011, fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication,

-Vu l'attribution du marché n°03 du 20 février 2014, visé par la commission des marchés le 19 décembre 2013 au BET **EURL BERGAM,**portant 20 communes des wilayas de Relizane et Chlef,

-Vu la notification de l'ODS en date du 23 février 2014,

- Vu les délais de l'exécution de la prestation objet du marché conformément au planning énoncé dans le marché,

-Vu le retard émis par le BET **EURL BERGAM,** relatif à l'exécution de la prestation objet de marché,

-Vu la premiére mise en demeure adressée au BET **(EURL BERGAM)** ,

Le service contractant **(INSID)** met le cocontractant **(EURL BERGAM)** en demeure, à partir de la date du 05 janvier 2017 de remettre l'etude liée aux phases restantes objet de marché du lot 03 dans un délai de 15 jours , apartir de la notification de la 2 eme mise en demeure conformement au planning proposé par le BET et visé par la commission des marchés publics.

En cas de refus d'exécution, objet de la 2eme mise en demeure, une pénalité de retard par jour sera appliquée à l'encontre du BET EURL BERGAM conformément aux dispositions de l'article 16 intitulé (Pénalités de retard) énoncé dans le marché cité en REF.

Le Jeune Indépendant **du 09/01/2017 / ANEP N° 500803**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CORRECTION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété. La direction de l'environnement de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à Avis de consultation N° 02/DEC/2016. OPÉRATION : RÉALISATION D'UN CENTRE DE TRI À BISKRA (2ÈME TRANCHE) PROJET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE TRI BISKRA.

D'une correction de l'avis d'attribution provisoire de marché par dans les quotidiens nationaux suivants : Sada Echark et Le Jeune Indépendant en date 15/09/2016 et le BOMOP.

Comme suite :

Les lots	Nom de société	Not technique/ 100	Montant de l'Offre (DA)	Montant de l'Offre a pré correction (DA)	Délais	Observations
Lot N°01: Mur de Soutennement avec Gabillonage.	déclaré infructueux					
Lot N°04: Eclairage Extérieur.	déclaré infructueux					
Lot N°05: réalisation de revêtement de sol en résine époxy	الشركة ذات المسؤولية المحدودة CTHP للمقاولات NIF :000607019006551	60	15 385 500,00	15 385 500,00	03 mois	Offre unique qualifier

Conformément à l'articule 114 du décret présidentiel N°110/236 du 07/10/2010 portant règlement des marchés publics modifié et complété, il est accordé aux soumissionnaires constataires éventuel de la choix un délai dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 09/01/2017 / ANEP N° 500797**

DISCOURS D'ADIEU D'OBAMA DEMAIN À CHICAGO

Transition inédite avec la prise de fonction de Trump

Il avait en tête une autre sortie: après huit années au pouvoir, Barack Obama quitte la Maison Blanche sur une transition acrimonieuse rythmée par les salves de tweets de Donald Trump qui s'apprête à détricoter son bilan.

Même s'il peut s'enorgueillir d'une cote de popularité flatteuse, qui le place dans la même ligue que Ronald Reagan et Bill Clinton à l'heure du départ, la pilule est amère pour le président démocrate qui prononcera demain à Chicago, où son aventure politique a commencé, son discours d'adieu.

La première rencontre dans le Bureau ovale entre les deux hommes au parcours et au tempérament radicalement différents avait surpris par son ton apaisé. Mais elle semble déjà lointaine.

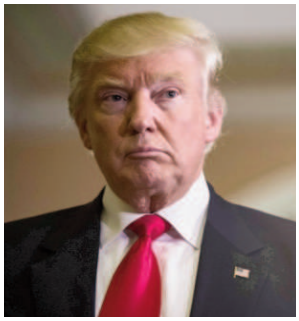
Le 44ème et le bientôt 45ème président des Etats-Unis ont certes eu plusieurs échanges téléphoniques depuis ce tête-à-tête, mais la tension est chaque jour un peu plus palpable.

«Le gouffre entre leurs positions politiques, leurs personnalités et leurs partis était trop béant pour que cette transition se passe sans heurts», résume Larry Sabato, professeur à University of Virginia.

Sur certains dossiers, comme la réforme de l'assurance-maladie (Obamacare) ou la lutte contre le réchauffement climatique, l'orientation est claire: son successeur républicain ira à rebours, par décret ou par voie législative, de toutes les initiatives prises au cours des huit dernières années.

Sur d'autres, en particulier en politique étrangère, le flou est total: que deviendront, dans les mois à venir, l'ouverture à Cuba ou l'accord sur le nucléaire iranien ? L'homme d'affaires de 70 ans, qui sera le plus vieux président à entrer à la Maison Blanche, n'épargne plus le président sortant, 55 ans. Ou plutôt, il souffle, comme il le fait avec nombre de ses rivaux ou alliés, le chaud et le froid.

«Je fais de mon mieux pour ignorer les nombreux obstacles et déclarations incendiaires du président O. Je pensais que la transition se ferait en douceur. MAIS



NON!», lance-t-il sur Twitter fin décembre. Interrogé quelques heures plus tard sur ce thème, il assure, tout sourire, que le processus se fait «très, très en douceur». «Par le passé, il y a bien sûr eu des critiques visant l'administration sortante, mais elles se limitaient généralement à des commentaires anonymes de l'équipe entrante. L'utilisation des tweets à cette fin par Trump est une grande nouveauté», estime David Clinton, de Baylor University, auteur d'un livre sur les transitions.

Et l'homme d'affaires novice en politique ne retient pas ses coups sur les dossiers du moment.

Barack Obama annonce des sanctions contre Moscou accusé d'avoir essayé d'influencer le scrutin présidentiel ? Donald Trump salue «l'intelligence» du président russe Vladimir Poutine.

L'exécutif laisse présager de nouveaux transferts de détenus depuis la prison de Guantanamo vers des pays tiers ? Le président élu met en garde contre une telle démarche, insiste sur la menace que représentent «des gens extrêmement dangereux».

«Donald Trump s'est comporté comme s'il était co-président ou peut-être déjà président. C'est une rupture complète avec la tradition», estime Larry Sabato. «Il a enterré la règle de 'Un président à la fois'».

Barack Obama a, de son côté, lancé une série d'initiatives de dernière minute pour mieux marquer son territoire: abstention sur une résolution de l'Onu contre la colonisation israélienne, décrets bloquant tout nouveau forage de gaz ou de pétrole dans de vastes zones de l'océan Arctique.

En affirmant, lors d'un entretien avec son ancien conseiller David Axelrod, que s'il avait pu être de nouveau candidat il l'aurait emporté face à Donald Trump, il savait par ailleurs qu'il piquerait au vif son successeur, dont la susceptibilité n'est plus à démontrer.

L'histoire des transitions présidentielles n'a pas toujours, loin s'en faut, été un long fleuve tranquille.

Celle, au milieu du siècle dernier, entre Herbert Hoover et Franklin D. Roosevelt restera dans les livres d'histoire comme l'une des plus houleuses, les deux hommes refusant de s'adresser la parole le jour de l'inauguration.

Au tournant des années 1980, la passation entre le démocrate Jimmy Carter et le républicain Ronald Reagan fut tendue, sur fond de crise des otages américains en Iran qui se dénoua le jour de la prise de fonction du républicain.

Celle entre George W. Bush et Barack Obama, fin 2008/début 2009, est, à l'inverse, souvent citée comme un modèle du genre.

Et ce dernier rend régulièrement hommage à son prédécesseur pour expliquer son attachement à une transition du pouvoir «en douceur», «l'une des marques de fabrique de notre démocratie».

Celle de 2016/2017 restera probablement comme l'une des plus étranges qui soit.

IRAK

Au moins 11 morts dans un attentat à Bagdad

AU MOINS 11 personnes ont été tuées hier dans un attentat suicide à la voiture piégée à Bagdad, ont rapporté des sources médicales et de sécurité. Cet attentat, le dernier en date d'attaques sanglantes commises en Irak, a été perpétré par un kamikaze qui a fait exploser sa voiture à l'entrée du principal marché de fruits et légumes de la capitale irakienne, selon ces sources.

ETATS-UNIS

Inculpation de l'accusé dans la fusillade de Floride

L'HOMME accusé d'avoir abattu cinq personnes vendredi à l'aéroport international de Fort Lauderdale, en Floride, a été inculpé samedi par la justice fédérale. Alors que les enquêteurs n'excluent pas la piste d'un acte terroriste, plusieurs témoignages de proches et de policiers tendent à indiquer qu'Esteban Santiago, un ancien soldat de la Garde nationale américaine déployé dix mois en Irak, souffre de troubles mentaux. Il a été inculpé par la justice fédérale pour infraction à la législation sur les armes et acte de violence commis dans un aéroport, a indiqué dans un communiqué le procureur fédéral Wifredo Ferrer. Ces chefs d'inculpation sont passibles de la peine de mort ou de la réclusion perpétuelle.

CUBA

Décès du ministre de l'Intérieur

LE MINISTRE cubain de l'Intérieur, Carlos Fernandez Gondin, acteur historique de la révolution cubaine, est décédé samedi à La Havane, a annoncé le conseil des ministres. Le ministre, âgé de 78 ans, est mort de «complications d'une maladie chronique», selon la même source. Carlos Fernandez Gondin, qui était aussi général de division de l'armée cubaine, occupait le poste de ministre de l'Intérieur depuis octobre 2015. Il avait succédé à une autre figure de la révolution, Abelardo Colome Ibarra, qui avait demandé au président Raul Castro d'être mis à la retraite.

APRÈS QUELQUES JOURS DE MUTINERIE

Vers une sortie de crise en Côte d'Ivoire

LA CÔTE D'IVOIRE semblait se diriger vers une sortie de crise après l'accord conclu entre le gouvernement et les soldats mutins qui réclament une amélioration de leurs conditions.

Cet accord avait été scellé samedi à Bouaké à l'issue d'une rencontre entre le ministre ivoirien de la Défense Alain Richard Donwahi et des soldats mutins, qui réclament le paiement de primes, des augmentations de solde, une promotion plus rapide entre les grades et des logements.

Des militaires en colère avaient cependant empêché le ministre et sa délégation de quitter la résidence du sous-préfet en tirant des rafales de Kalachnikov et à l'arme lourde.

Alain Richard Donwahi et sa délégation n'ont finalement été retenus que pendant un peu plus de deux heures, avant de quitter la deuxième ville du pays. Ni le ministre ni les représentants des mutins n'ont fait de déclaration à leur sortie.

Après la libération du ministre, les militaires ont levé les barrages interdisant l'entrée dans Bouaké.

Dans une brève allocution télévisée en début de soirée, le président Ouattara avait annoncé son «accord pour la prise en compte des revendications relatives aux primes et à l'amélioration des conditions de vie des soldats». «Ayant marqué mon accord, je demande à tous les soldats de regagner leurs casernes pour permettre l'exécution de ces décisions dans le calme», avait-il dit.

A Abidjan également, la capitale économique ivoirienne, siège de la présidence, du gouvernement et du Parlement de ce pays d'Afrique de l'Ouest, la situation s'était tendue samedi. «Des tirs ont été entendus ici à Abidjan à la caserne d'Akouédo», a affirmé un présentateur sur la télévision nationale.

Des soldats ont bloqué l'accès à un carrefour stratégique situé près de ce camp militaire, dans le quartier chic de Cocody.

«Les militaires étaient arrêtés au rond-point devant le camp, demandant aux automobilistes de faire demi-tour. Ca a créé la panique. Tous les magasins aux alentours ont fermé. Les militaires portaient des cagoules», a rapporté un journaliste ivoirien.

Selon des images diffusées à la télévision nationale samedi soir, le calme était cependant revenu devant le camp où la circulation a repris.

Des journalistes avaient également vu des barricades près d'une caserne de sapeurs-pompiers, dans le centre d'Abidjan. Une dizaine de militaires en treillis et armés ordonnaient aux véhicules de faire demi-tour.

Des militaires du groupement de la sécurité présidentielle (GSPR), un corps d'élite, puissamment armés sillonnaient le quartier désert du Plateau, siège de la présidence ivoirienne.

Cette situation est inédite à Abidjan depuis décembre 1999, où la mutinerie des militaires avait débouché sur la chute de l'ex-président Henri Konan Bédié (1993-1999).

Vendredi, le mouvement s'était étendu aux villes de Daloa et Daoukro (centre), Korhogo et Odienné (nord), où la situation semblait être revenue au calme dès samedi.

Le mouvement avait cependant gagné Man, la grande ville de l'Ouest, où des tirs ont été entendus et des militaires ont paradé en ville.

A Bouaké, des tirs sporadiques samedi après-midi avaient succédé aux tirs d'arme lourde de la matinée et de la nuit. Mais ces tirs ont cessé après la libération du ministre.

Ecoles et commerces sont restés fermés samedi dans cette ex-capitale de la rébellion qui contrôlait le nord du pays lorsqu'il était coupé en deux entre 2002 et 2011.

Cette rébellion était favorable au président Ouattara, alors que le sud du pays était tenu par les forces loyales à l'ex-président Laurent Gbagbo.

Fin 2010, Laurent Gbagbo avait refusé de reconnaître sa défaite à la présidentielle et le pays avait plongé dans cinq mois de violences qui ont fait 3.000 morts.

Le président Ouattara, qui s'était rendu samedi au Ghana pour l'investiture du nouveau chef de l'Etat, avait regagné Abidjan dans l'après-midi pour tenir un conseil des ministres extraordinaire.

En novembre 2014 déjà, une vague de protestation de soldats était partie de Bouaké pour s'étendre à d'autres villes pour des raisons liées au non-paiement d'arriérés de solde. Le gouvernement a présenté récemment une ambitieuse loi de programmation militaire jusqu'en 2020 qui prévoit achats d'équipements et refonte des effectifs. L'armée ivoirienne, 22.000 hommes au total, compte beaucoup trop de gradés pour peu de soldats.

R. I. et agences

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

EXPOSITION D'ART PLASTIQUE À ALGER

Mysticisme de Abderrahmane Bekhti

La galerie d'art Aïcha-Haddad à Alger a ouvert ses portes, ce samedi 07 janvier, avec le vernissage de l'exposition Mysticisme de l'artiste peintre Abderrahmane Bekhti, une nouvelle collection d'œuvres dédiée à la femme.



Visible jusqu'au jeudi 26 janvier, exprimant, dans un style surréaliste, le mysticisme et la contemplation à travers une série de portraits dédiée à la femme, a été inaugurée samedi à Alger, une exposition Intitulée «Mysticisme».

Cette nouvelle collection du peintre s'inscrit dans la continuité de son travail dont il avait déjà dévoilé des œuvres, basées sur le dessin et le graphisme, montrant des masques entourés de symboles et reflétant plusieurs aspects de la société.

Les visages de femmes sont un élément omniprésent dans les œuvres de Abderrahmane Bekhti qui exprime, dans une première série de toiles à l'encre de Chine, la place centrale qu'occupe la femme dans la société algérienne tout en évoquant, par des symboles, un mode de vie sans cesse bousculé par la modernité.

La contemplation et le désir d'évasion sont également souvent représentés par le peintre dans des toiles où la «tradition et la modernité sont simultanément présentes» en plus d'une ouverture sur le bleu de la mer ou du ciel, traduisant une échappatoire «nécessaire à l'âme» aux yeux de l'artiste.

Dans une série d'aquarelles plus chatoyantes, l'artiste suscite la réflexion sur le poids de la société, qu'il soit positif ou négatif, celui de la modernité et du conservatisme sur l'individu algérien et la femme algérienne en particulier.

L'imaginaire et l'environnement de Abderrahmane Bekhti se traduisent également sur toutes ses aquarelles avec des lucarnes sur l'architecture citadine ancienne, les métiers de l'artisanat, et la méditerranée.

En plus de ces dernières toiles, l'artiste a exposé d'anciennes œuvres sur la même thématique.

Né en 1959 à Cherchell (Tipasa), Abderrahmane Bekhti, très actif dans le domaine culturel dans sa ville natale, a participé à une vingtaine d'expositions collectives et individuelles depuis les années 1980.

Inaugurée samedi, l'exposition «Mysticisme» est ouverte aux visiteurs.

25e FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE OUAGADOUGOU

Le puits et Les tourmentes au menu

LES DEUX FILMS algériens Le puits de Lotfi Bouchouchi et Les tourmentes de Sid Ali Fettar seront en compétition pour le grand prix l'Etalon d'or du Yennenga durant le 25e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, prévu du samedi 25 février au samedi 04 mars dans la capitale burkinabé.

Les deux films sont sélectionnés pour la compétition dans la catégorie Films de fiction de long métrages avec 18 autres œuvres de quatorze pays africains comme Lilia, une fille tunisienne de Mohamed Zran de Tunisie, Frontières de Apolline WoyeTraori de Côte d'Ivoire, Life point de Brice Achille du Cameroun et Wulu de David Coulibaly du Mali.

Lors de la dernière édition, le long métrage Fadhma N'soumer du réalisateur algérien Belkacem Hadjadj et Fièvres du Marocain Hicham Ayouch ont remporté l'Etalon d'or du Yennenga, la plus grande distinction de ce festival.

En attendant la publication du programme intégral d'ici la mi-janvier, cette édition sera animée par deux autres compétitions, celles du court métrage et les réalisations audiovisuelles, des films documentaires et



les écoles africaines de cinéma. Le plus grand événement cinématographique sur le continent africain aura, cette année, comme invité d'honneur la Côte d'Ivoire dont l'Office national du cinéma, créé en 2008, fonctionne avec un fonds dénommé Fonds de soutien à l'industrie cinématographique. Ce pays se réjouit d'avoir obtenu nombre de prix à la Biennale Ouagadougou, notamment le premier prix de la meilleure sérié télé, en 2015, avec Chroniques africaines de Marie-Christine Amon. Ce prochain Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) se déroulera aussi sous le thème Formation et métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Dans ce sens, les organisateurs comptent avec la collaboration de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci) optimiser le potentiel du cinéma africain en trouvant, notamment, des bourses de formation aux jeunes cinéastes africains. Aussi, cette 25e édition sera enrichie par l'organisation du 18e marché international du cinéma et de la télévision africains, un espace consacré aux professionnels du 7e art. Tout au long de cette Biennale, des hommages seront rendus à des personnalités du cinéma africain, décédés en 2016, à savoir le réalisateur camerounais Arthur Si Bita, le père du cinéma gabonais Philippe Mory, le réalisateur égyptien Mohamed Khan et l'acteur international Omar Sharif.

R. C

SORTIR

ANDALOU
L'interprète de la musique andalouse Lila Borsali en concert Il était une fois...à Grenade. Alger, Jeudi 19 janvier. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA. Un spectacle qui fait de Grenade l'espace où toutes les histoires se rencontrent…
Découverte du livre Contes de l'Alhambra de Washington Irving ; poésie portée par Carlos Cano…

SCENE
Joyce Jonathan de la nouvelle scène française en concert. Jeudi 19 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Une voix enfantine, une oreille avertie, des mélodies matures, des paroles fraîches et profondes. Joyce Jonathan, auteure-compositeur interprète a mis ses compos sur MyMajorCompany en 2007 et a trouvé 500 producteurs sur le site prêts à miser sur elle. Aujourd'hui, elle a ses clips, ses concerts, et sa carrière qui démarre ! Quoi de plus étonnant pour cette jeune artiste pleine de talent...

CENTENAIRE
Célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri (le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun). At Yanni en Kabylie. Samedi 21 janvier. Avec le sculpteur Olivier Graïne, auteur de la statue de Mouloud Mammeri érigée à Bouaziz Aït Chebib en juin 2016, et nombre de personnalités. Journée d'action culturelle ouverte à toute personne intéressée. Contact : anrzu.lecentenaire.mammeri@gmail.com

JAZZ
1er concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont
aux percussions, le guitariste Yann Negrit. Accès : 1000 DA.

SOPRANO
La soprano Amel Brahim-Djelloul en concert. Le jeudi 26 janvier dans le cadre du spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Avec le pianiste
Nicolas Jouve et le conteur Jihad Darwiche.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 planches et illustrations de bande dessinée de 21 auteurs algériens (lauréats de prix internationaux et nationaux). Ateliers de création de BD: écriture de scénarios, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres débats, Ventes dédicaces… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement.
Institut français d'Alger du mardi 10 janvier au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées, développées et répliquées.
Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

VRAI OU FAUX

Le cancer de la prostate est une maladie héréditaire.
VRAI/FAUX. Un certain nombre de cancers ont une part de prédisposition génétique « La présence de facteurs de risque comme l'âge ou les antécédents familiaux favorise la mise en place d'une surveillance et d'un diagnostic précoce »
Les traitements du cancer sont nocifs pour mon partenaire.
FAUX. Pendant la curiethérapie, par précaution vous devez porter des préservatifs pendant les premiers rapports sexuels » Pendant la chimiothérapie, quelques produit peuvent se retrouver à des doses infimes dans le sperme et ne peuvent altérer la santé de votre partenaire ».
3) Les biopsies peuvent être douloureuses.
FAUX. La biopsie est un geste qui peut être désagréable mais pas douloureux. Un traitement « préventif » de la douleur pourra être alors donné via l'administration d'un médicament antalgique administré avant le geste désagréable.
4) Si je rentre dans un essai clinique, je suis obligé d'y rester.
FAUX. Vous êtes libre de quitter un essai clinique et votre médecin peut vous proposer un autre traitement.
5) La fatigue peut être diminuée pendant mon cancer.
VRAI. La fatigue peut être diminuée, sa prise en charge fait partie du traitement.
6) Je n'ai droit à aucune aide financière.
FAUX. En cas d'arrêt de travail, vous pouvez toucher des indemnités journalières pour compenser la perte de revenus dont les conditions d'obtention sont variables selon votre statut professionnel. Pour les personnes de plus de 60 ans, l'obtention de l'aide APA est possible. La MDPH peut également vous permettre d'obtenir des aides et allocations (PCH », AAH », carte d'invalidité par exemple). Une aide à domicile dont la prise en charge dépendra de vos ressources peut également être demandée.
7) Le sport est déconseillé pendant un cancer.
FAUX. L'activité physique a des effets bénéfiques sur le moral et la fatigue car elle permet à l'organisme de se recharger.
8) La douleur est un signe de gravité.
FAUX. La douleur est souvent vécue comme un signe de gravité. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas. Certains cancers ne provoquent pas de douleur, même à un stade avancé de la maladie. A l'inverse, des douleurs persistent parfois alors que le cancer est considéré comme guéri.
9) Je dois renoncer à ma vie sexuelle sinon je vais rechuter et ne jamais guérir.
FAUX. La reprise des relations sexuelles ne favorise pas la rechute. Une vie sexuelle est possible après le traitement d'un cancer.
10) Je peux manger n'importe quoi.
FAUX. Pendant votre traitement, il est nécessaire de conserver un bon état nutritionnel. Une alimentation adaptée permet de diminuer la fatigue, maintenir son poids, mieux supporter la maladie et ses traitements.
11) Parler de mon cancer peut être utile.
VRAI. Il ne faut pas hésiter à parler de tout ce que vous pensez. La possibilité d'obtenir du médecin ou de l'équipe médicale des réponses claires diminue l'apparition potentielle d'angoisse.
12) Les psychiatres/psychologues ne sont pas là pour les personnes atteintes de cancer.
FAUX. Etre atteint d'un cancer justifie tout à fait la rencontre avec un spécialiste notamment un psycho-oncologue. Il peut vous aider à surmonter les éventuelles difficultés psychologiques liées à votre maladie.

MASTER CLASS MAGHREBIN

Le cancer de la prostate touche entre 2500 à 3 000 nouveaux cas par an en Algérie

Le cancer de la prostate touche entre 2500 à 3 000 nouveaux cas par an en Algérie. La prévention demeure le meilleur moyen pour se prémunir De ce type de cancer et aussi pour éviter les complications a fait savoir, le Professeur Abba Bounedjar président de la société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO) et également chef de service oncologie au CHU Blida, en marge du Master Class Maghrebin qui s'est déroulé les 6 et 7 janvier au Sheraton et qui a regroupé des oncologues, des radiothérapeutes et des urologues.

Encadrée par des experts algériens et étrangers et organisée par la société algérienne de formation et de recherche en oncologie(SAFRO), cette manifestation scientifique de deux jours dont l'objectif est la formation médicale, constitue une occasion pour l'échange d'expériences dans le domaine de l'oncologie entre les 150 participants.
Le Pr Adda Bounedjar a tiré la sonnette d'alarme face à la progression de cette maladie en Algérie. Il a, a cette occasion souligné la nécessité du dépistage précoce de ce type de cancer, le plus fréquent chez les hommes de plus de 50 ans.
Le cancer de la prostate fait partie des 5 types de cancer les plus répandus dans le monde, a-t-il ajouté précisant les facteurs de risque de cette pathologie étaient le tabagisme, la consommation d'alcool et une mauvaise hygiène alimentaire.
Pour cet oncologue de renom, la pratique du sport et un régime alimentaire sain et diversifié sont de nature à renforcer la prévention contre la maladie.
En plus de l'âge, les antécédents familiaux, la consommation de graisses animales et viandes rouges, certaines affections comme la syphilis et le désordre hormonal sont aussi des facteurs de risque.
La plupart des cancers de la prostate évoluent très lentement. D'ailleurs, la grande majorité des hommes chez qui l'on détecte ce cancer mourront d'une autre cause, a-il fait savoir.
Il ya lieu de signaler que l'adénocarcinome est la forme la plus courante de cancer de la prostate. Il représente environ 95 % des cas.
Selon les spécialistes, la gravité du cancer dépend de l'étendue de la tumeur (locale, avec métastases avoisinantes ou à distance) et du type de cellules cancéreuses, c'est-à-dire de leur degré de malignité. La rapidité d'évolution du cancer de la prostate est évaluée par l'échelle de Gleason, qui est basée sur le type de cellules cancéreuses. Elle est graduée de 2 (évolution lente) à 10 (évolution rapide).



Seule une biopsie permet de diagnostiquer à coup sûr un cancer de la prostate. La biopsie est généralement pratiquée à l'aide d'une aiguille insérée dans la prostate. De 10 à 12 prélèvements de tissus sont exécutés au cours d'une même séance, dans différentes zones de la prostate. Elle est réservée aux hommes qui ont un taux élevé de PSA ou un résultat anormal au toucher rectal. La biopsie n'est toutefois pas dénuée d'effets indésirables. Les plus courants sont la présence de sang dans les urines, les selles ou le sperme, de la fièvre et l'infection de la prostate.
Les médecins de n'importe quelle spécialité doivent faire l'examen du toucher rectal et le dosage du PCA, aux hommes de 50 ans qui viennent consulter comme s'ils demandent un dosage de la glycémie. Le dosage de la PCA est un examen biologique qui ne coute pas cher.

CANCER DE LA PROSTATE

La seule forme de cancer qui permet une survie qui dépasse les 10 ans.

Touchant les hommes de plus de 50 ans, le cancer de la prostate est la deuxième cause de mortalité chez les hommes après les maladies cardiovasculaires.
Selon le spécialiste, le cancer de la prostate est la seule forme de cancer qui permet une survie qui dépasse les 10 ans. «en 2020, nous aurons moins de jeunes et l'espérance de vie va augmenter et les pathologies des personnes âgées vont apparaître», a-t-il souligné.
On estime qu'un homme sur 7 en recevra le diagnostic, le plus souvent à partir de la soixantaine. Bien qu'aucune cause particulière n'ait été découverte, il existerait une prédisposition génétique. «Lorsqu'il y a des antécédents familiaux, le dépistage doit se faire à partir de 40 ans, a conclu le spécialiste.
De son coté, M. Khaled Djouamai, responsable Afrique du nord de la marque pharmaceutique japonaise Astellas-Algérie, a indiqué que «Astellas Pharma est une société pharmaceutique mondiale axée sur la recherche avec une vision simple, produire des médicaments innovants et fiables pour changer l'avenir des patients qui en ont besoin. Présente en Algérie depuis 3 ans, nous souhaitons également revoir et renforcer nos modalités de fabrication locales, des activités de conditionnement primaires et secondaires à une fabrication et un transfert de technologie entièrement locaux», a-t-il fait savoir.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier
La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème «thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis», à l'initiative du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), a-t-on appris de la présidente du comité d'organisation.
Cette conférence vise à s'enquérir de toutes les nouveautés en matière de prise en charge des maladies infectieuses, a indiqué le Pr Mouffok, ajoutant que les thérapies anti-infectieuses sont en évolution permanente d'où l'intérêt, selon elle, de ce genre de rencontres qui permettent de mettre à jour les connaissances du personnel médical.
Plus de 400 spécialistes de différents services hospitaliers du pays sont attendus à cette manifestation scientifique aux côtés d'homologues étrangers invités de plusieurs pays dont la France, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Côte d'Ivoire, a indiqué Pr Mouffok, également chef du service des maladies infectieuses au CHU d'Oran.
Trois thématiques principales ont été retenues pour les communications orales dont «Les antibiotiques» qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques.
L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications orales.

-Smart Health & Preventive Medicine International Symposium - 12 au 15 janvier 2017 à Alger

-2ème conférence d'infectiologie d'Oran (CIIO) - 27 au 29 janvier 2017 à Oran

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

Des tenants et des aboutissants de l'émigration du Prophète à Médine



Par Cheïkh Tahar Badaoui

L'avis énoncé dans notre précédente édition reçut l'approbation de tous. Telle a été leur machination perfide. Mais la Volonté du Tout Puissant demeure au dessus de tous.

Le saint Coran relate éloquemment ces faits : « Rappelle-toi, prophète, ce complot que tramaient naguère contre toi, les mécréants pour s'emparer de ta personne, te mettre à mort ou t'expulser. Aux manoeuvres qu'ils déployaient, Dieu opposa les Siennes propres plus efficaces : il n'est plus sûres voies que celles de Dieu ». (Sourate dite « le Butin » Verset 30). Dieu a avisé Son prophète des machinations ourdies à Son encontre et lui a ordonné de rejoindre la ville de l'Emigration, ville où il pourra répandre l'Islam, y acquérir la dignité et la puissance.

Cette émigration a été un fait d'une haute sagesse, car si l'Islam s'était répandu au sein de la Mecque, ses détracteurs n'auraient pas manqué de dire: « Les Quraychites, par la soif de dominer le peuple d'Arabie; ont fait appel à un individu parmi eux, et lui ont demandé de jouer le rôle de prophète pour servir leur dessein. Mais au lieu de tout cela, elle s'est constituée en un ennemi mortel du Prophète et n'a cessé de le persécuter jusqu'au jour où Dieu Lui a enjoint de quitter Son pays natal.

L'Hégire, ce départ clandestin du Prophète quittant la Mecque à destination de Médine, pour y prendre possession de la nouvelle citadelle de l'Islam, ne fut nullement une fuite, comme certains se plaisent à le répéter dans le but plus on moins avoué de dénigrer tant la personne que l'oeuvre de notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. Cette clandestinité se justifiait pleinement par le complot qu'avaient ourdi contre lui les notables Quraychites alertés par le départ en masse vers Yathrib d'un flot d'émigrants musulmans et décidés à en finir avec l'ennemi numéro un de leurs pitoyables divinités.

Aussi est-il utile de rappeler ici dans quelles conditions providentielles s'effectua ce voyage, qui fut le point de départ de l'ère islamique, en même temps qu'il marque un tournant décisif qui vit la conversion de l'Arabie toute entière sous la bannière de l'islam.

B) L'IMPACT DE L'EMIGRATION DU PROPHETE SUR LE DESTIN DE L'ISLAM

1°) L'événement de l'émigration de l'Elu, Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui : l'Hégire

Le Saint Prophète, Salut Divin Sur Lui, se rendit chez Son ami Abou Bakr, que Dieu agrée son âme, et l'informa de la Volonté du Seigneur, Lui recommanda d'émigrer. Abou Bakr Lui demanda s'il pouvait l'accompagner, «Oui» lui répondit le Prophète. Il lui proposa alors, une de ses montures qui avaient été préparées pour ce voyage. Puis le Saint Prophète s'est séparé d'Abou Bakr en lui promettant de le retrouver, la nuit, en un endroit, en dehors de la Mecque. Or cette nuit là, elle fût celle où Quoraîch se préparait pour exécuter son odieux dessein. Les gens désignés furent rassemblés autour de la porte de la maison du Prophète, pendant qu'il se trouvait à l'intérieur. Lorsque l'heure du rendez-vous fût arrivée, le Prophète demanda à Son cousin 'Ali, et futur gendre, que Dieu agrée son âme, de se coucher dans Son lit pour ne point éveiller les soupçons des ravisseurs, qui regardaient de temps à autre, à travers les interstices et vérifiaient ainsi Sa présence. Puis, il recouvra Ali de Son manteau et sortit par devant les meurtriers en récitant un verset du Saint Coran : « Et Nous avons mis devant eux un écran et derrière eux un écran ; ainsi Nous les avons enveloppés de toute part; aussi n'ont-ils rien vu ». (Sourate Yacine verset 9). Les Quraychites passèrent la nuit guettant la sortie du Prophète. Mais le matin, à leur stupéfaction, trouvèrent devant eux 'Ali, Son cousin bien chéri. Ils accoururent de ce fait, pour annoncer cette nouvelle étonnante, à leurs chefs, qui, choqués par cet évènement inattendu, dépêchèrent le maudit Abu Djahl à la poursuite du Prophète et de Son compagnon.

Abou Djahl se dirigea directement vers la maison d'Abou Bakr ; puis, il interrogea sa fille Asmâ, future épouse de Zubair Ibn El 'Aouâm, sur le devenir des deux fugitifs et surtout de leur cachette. Débouté, et n'ayant rien obtenu, il gifla cette noble fille et sortit furieux, à la tête d'une troupe, armée de pied en cap, à la recherche de leur proie. Cependant, Dieu, par Sa Miséricorde, réduisit les mécréants à l'impuissance. En effet, ils cherchèrent partout, ça et là, au nord au sud, en long et en large, mais en vain, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à deux pieds de la caverne en question, cette fois ci également, ils essuyèrent un échec des plus dégradants : ils virent l'issue de la caverne sacrée, couverte d'un tissu d'araignée, utilisé par la maman pigeon en guise de nid pour ses petits. Ils conclurent alors par l'absence de leur butin au sein de la grotte. Cependant, l'angoisse fit couler les larmes du vertueux Abou Bakr auquel le Saint Coran rendit hommage en ces termes: « Si vous refusez votre appui au Prophète, il aura toujours celui de Dieu ! C'est Dieu qui l'a déjà secouru quand, expulsé par les infidèles et se trouvant au fond de la grotte, seul à seul avec Son compagnon, il se mit à lui dire, l'encourageant: « Ne t'afflige pas ! Dieu se trouve avec nous. » Dieu fit descendre sur Lui, Sa sérénité réconfortante et l'assista de troupes invisibles. Il fit tomber au plus bas, le prestige des infidèles, tandis que s'élevait bien haut le Verbe du Seigneur. Dieu Est Tout Puissant, détient la Sagesse Suprême ». (Sourate le Repentir verset 40).

Ce fut une grâce de Dieu que les païens se fussent aveuglés à ce point et qu'aucun d'eux ne fut tenté de regarder à l'intérieur de la caverne. Mieux encore, le pire ennemi du Prophète Omeya fils de Khalef, l'ex bourreau de Bilal, dissuada, alors ses compagnons de l'impossibilité d'une cachette dans cette caverne.

Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, y resta avec Son compagnon Abou Bakr, trois jours consécutifs, durant lesquels ils se nourrirent du lait que leur apportait 'Amr Ibn Fuheïra, l'un des servants d'Abou Bakr. Par ailleurs, son fils 'Abdullah, se constitua comme leur émissaire et intermédiaire vis-à-vis de l'extérieur. Celui-ci venait chaque jour les informer des agissements des ennemis et les éclairer sur leurs positions à leur égard. Après trois jours de recherche, les Quraychites perdirent tout espoir de retrouver le Prophète. L'atmosphère se détendit quelque peu, et l'occasion était relativement favorablement pour que le Prophète poursuivît Son chemin vers Yathrib, future Médine, distante de six cent kilomètres de la Mecque.

Par ailleurs, la troupe déconfite retourna bredouille à la Mecque. Puis, promit de donner comme prime de chasse cent chameaux, à quiconque lui indiquerait la cachette du Vénéré Prophète. Aussitôt, un des leurs, Suraqâ, futur chevalier de l'Islam, se proposa pour cette mission à plus d'un risque à savoir : capturer le Prophète mort ou vif. Soraqua sauta aveuglément sur l'occasion qui lui est offerte, prit discrètement une monture et partit à la poursuite du Prophète. Lorsqu'il s'approcha de Lui, son cheval buta contre une pierre et tomba à terre.

Il remonta sa cavale, reprit sa course et se trouva si près du Prophète qu'il l'entendit réciter le Saint Coran; Abou Bakr, ne cessait de se retourner, mais bientôt les jambes de son cheval s'enfoncèrent dans le sable jusqu'aux genoux et lui, s'abattit alors à terre. Il aiguillonna la cavale qui se redressa. Mais sitôt qu'elle sortit ses jambes, un nuage de poussière, plein d'éclairs se dégagea de ses sabots et monta au ciel comme une fumée. Soraqua comprit alors, que ses tentatives seront peine perdue; une terreur immense s'empara de lui. Il se mit à crier: Grâce! Grâce!

Le Prophète et Ses compagnons Abou Bakr, Ameur Ibn Fuheïra et leur guide ibn Arqath, firent halte et l'attendirent. Soraqua raconta plus tard cette scène émouvante en disant : «Après avoir subi toutes ces épreuves. J'ai eu la conviction profonde, qu'un jour viendra où la cause du Prophète triomphera sans équivoque». Il dit au Prophète: «Tes compatriotes ont promis une rançon pour Ta capture» et il Lui donna des précisions sur les intentions de Quoraîch. Puis il leur proposa des provisions et des effets. Ils ne prirent rien, seulement ils lui recommandèrent de garder le silence, encore mieux de dérouter l'ennemi de leur destination.. Soraqua demanda alors au Prophète, en guise de sécurité de lui faire établir un sauf conduit, qui lui fut aussitôt délivré par Abou Bakr.

Ainsi s'acheva ce drame où la Providence démontra, une fois de plus, avec quelle sollicitude Elle offrit Sa guidance à Son Elu, ainsi que Sa protection au Sceau des Prophètes contre les périls imminents, inhérents à Sa noble Mission..

Les musulmans de Médine, quant à eux, sortirent en groupes pour accueillir le Sauveur de l'Humanité, Salut Divin Sur Lui, quand ils eurent connaissance de Sa sortie nocturne, fuyant malgré Lui Son pays natal. Brûlant du désir de Le voir, ils attendirent Son arrivée avec impatience, mais à leur déception, le Prophète, ne donna aucun signe de vie. Le premier jour s'écoula et les Médinois, à l'entrée de la ville sainte, guettèrent sous le soleil de plomb, le moindre signe réconfortant, mais encore en vain. Plusieurs jours passèrent et les hommes ne cessaient d'attendre avec impatience l'arrivée de notre Prophète. Un jour, comme à l'accoutumée, les Médinois sortirent pour avoir des nouvelles ; mais le soleil torride les empêcha de continuer plus longtemps ; alors, ils retournèrent à leurs domiciles, inquiets et désenchantés. Soudainement, une voix peu familière les secoua, ce fut celle d'un citoyen juif qui s'écria : «Peuple arabe, voilà votre bonne fortune !

La chance que vous attendiez». Mohammed est arrivé ! Mohammed est arrivé ! Ils se jetèrent sur leurs armes et allèrent à la rencontre du Messager à «El-Harra». Le Prophète épris de fatigue, s'endossa contre un tronc d'un palmier pour se reposer.

C. T. B.

HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE DAMES - 9e JOURNÉE :

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

GS Pétroliers - HBC El Biar	20 - 17
JS Ouzellaguen - HHB Saida	22 - 22
FS Contantine - HC Mila	26 - 27
HBCF Arzew - CHB Bachdjarah	22 - 20
OJS Constantine – NRF Constantine	25 - 25

Classement :	Pts J
1 .GS Pétroliers	18 9
2 .HBC El Biar	16 9
3 .HHB Saida	11 9
— . CH Mila	11 9
5 .HBCF Arzew	10 9
6 .NRF Constantine	9 9
7 . CH Bachjarah	6 9
8 .FS Constantine	4 9
9 .JS Ouzellaguen	3 9
10. OJS Constantine	2 9.

Volley-ball / Nationale «Une» Ooredoo dames (12e J)

Résultats complets et classement

ASW Béjaïa - MB Béjaïa	0-3
ASV Blida - GS Pétroliers	0-3
Seddouk VB - NR Chlef	3-0
NC Béjaïa - WA Tlemcen	Non joué
WA Béjaïa - RC Béjaïa	3-2

Classement :	Pts J
1). GS Pétroliers	36 12
2). MB Béjaïa	26 12
3). NC Béjaïa	21 11
-). NR Chlef	21 12
5). ASW Béjaïa	20 12
-). Seddouk VB	20 12
7). RC Béjaïa	15 12
8). WA Béjaïa	13 12
9).WA Tlemcen	4 11
10). ASV Blida 1 12.	

BASKETBALL-ALGÉRIE BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «B» (10E J) : RÉSULTATS COMPLETS ET CLASSEMENT

Groupe A /

ESB Ouargla - MS Cherchell	62-49
JSB M'Sila - MC Saida	52-64
Exempt : CRB Témouchent	

Classement :	Pts J
1. MC Saida	16 8
2. MS Cherchell	12 8
-. ESB Ouargla	12 8
4. CRB Témouchent	11 8
5. JSB M'Sila	8 8

Groupe B /

USM Alger - MOO Ouargla	99-32
ASPTT Oran - US Biskra	78-24
Rouiba CB - OSBB Arréridj	58-66 (après prolongation)

Classement :	Pts J
1. OSBB Arréridj	19 10
2. USM Alger	18 10
3. Rouiba CB	15 10
-. ASPTT Oran	15 10
5. US Biskra	10 9
6. MOO Ouargla	7 9.

JUDO/CHAMPIONNAT NATIONAL EXCELLENCE

Le GSP décroche trois médailles d'or, Denni la surprise

Le club du GS Pétroliers a ajouté trois médailles d'or aux six déjà remportées vendredi, alors que le jeune Riad Denni a créé la sensation en s'emparant du vermeil des moins 60 kg lors de la 2e et dernière journée du Championnat d'Algérie (messieurs/dames) Excellence de judo disputée samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Les judokas du GSP, de la JSM Chéraga, de l'AS Sûreté nationale (ASSN), du Centre de regroupement des équipes militaires (CRPESM) et du DS Baba-Hacene se sont partagé l'or de cette journée. Le sociétaire de la JSM Chéraga, Riad Denni (19 ans), a créé une énorme surprise en dominant en finale des -60 kg Salah Chioukh (CRPESM) par ippon après seulement 8 secondes. Le bronze est revenu à Salim Rebbahi (GSP) et Kamel Ouziala (ASSN).

«Je suis très heureux. Sincèrement je ne m'attendais pas à gagner cette médaille devant Chioukh avec qui j'ai fait toutes les sélections nationales jeunes. Je vais continuer à travailler pour me positionner parmi les meilleurs dans ma catégorie», De son côté, le judoka Zine Wail (GSP) a battu en finale des -66 kg son adversaire Mohamed Gherissi (USM Alger), alors que Billel Lamouci et Mahfoud Zerrouk (CRPESM) ont complété le podium. Dans la catégorie des moins de -73 kg, une finale «100% CRPESM» était proposée où le dernier mot est revenu à Youcef Nouari vainqueur d'Oussama Djeddi. L'Oranais du CSAJO, Zellat Youcef et Mohamed Merrikhi (ASSN) ont eu la 3e place. Chez les dames, Melissa Terkmani (-48 kg) a dominé pour l'or Rania Belhouari du JC Bordj El-Kiffene. L'Usmiste Hadjer Mecerem et la Pétrolière Karima Djebari ont, elles, décroché le bronze. Dans la catégorie des -52 kg, l'expérimentée Moussa Meriem n'a pas trouvé trop de difficultés pour battre en finale sa coéquipière en équipe nationale Faiza Aissahine (DS Baba-Hacene). Dyhia Kechout (ASAM/Tizi Ouzou) et Nesrine Hadel (JC Bordj El-Kiffene) se sont contentées du bronze. , En revanche, Ratiba Tariket n'a écarté, que par shido, Yamina Halata (GSP) pour s'adjuger le titre des moins de 57 kg. Amira Medilah (DS Baba-Hacene) et Dounia Benabdellah (OSBJ) ont remporté le bronze. La dernière médaille d'or de la journée a été glanée par Amina Belkadi du DS Baba-Hacene grâce à sa victoire en finale devant Kenza Ait Amar (ASSN). Khadidja Saidi (RAMA) et Aicha Benabderahmane (ASSN) ont eu le bronze.

«Techniquement parlant, les combats de vendredi ont été meilleurs que ceux de samedi. Nous avons enregistré un manque flagrant dans le travail au sol qui doit être perfectionné par les clubs. Il y a beaucoup de jeunes qui ont réussi à monter sur le podium, c'est réconfortant pour l'avenir de notre judo qui est sur la bonne voie», a analysé le directeur technique national (DTN), Samir Sebaa.

Au tableau général des médailles, le GSP a largement dominé les débats avec 9 médailles d'or, 1 en argent et 3 en bronze. Le championnat national Excellence, anciennement dénommé Top-16, est ouvert aux 16 athlètes ayant obtenu le meilleur classement lors des précédents championnats nationaux, à raison de 8 seniors, 4 juniors et 4 espoirs, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

CHALLENGE INTERNATIONAL DE CROSS-COUNTRY

Plus de 1.200 coureurs à Chlef

Plus de 1.200 coureurs ont pris part, samedi, à la 44e édition du traditionnel challenge international de cross-country chahid Ahmed-Klouche de Chlef, qui s'est déroulé sur le circuit de Chekka de la commune du chef-lieu de wilaya. Les athlètes participant à ce challenge, couru sur un circuit fermé de 2 km, sont représentés par 1.287 coureurs issus de 25 wilayas, en plus d'autres venus du Kenya, d'Ethiopie, d'Espagne, du Maroc et de Tunisie. Différentes catégorise d'âge (minimes, cadets juniors et seniors filles et garçons) ont pris part à ce cross, en courant sur des circuits court (4 km) et long (10,35 km), selon la catégorie de chacun. Intervenant à l'occasion, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf s'est félicité du «bon niveau d'organisation de la compétition et du travail fourni, en la matière, par la ligue de la wilaya de Chlef», signalant des démarches entreprises par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), en vue d'intégrer le challenge de cross-country chahid Ahmed-Klouche dans le «programme de la Fédération internationale d'athlétisme». Lui emboitant le pas, le directeur de la wilaya de la jeunesse et des sports, Said Heguass a assuré que ses services «ne ménageront aucun effort en vue d'assurer le succès de ce type d'événements sportifs d'envergure mondiale». Il a signalé le lancement prochain de l'installation du Comité de wilaya chargé de la préparation du Championnat d'Afrique de cross-country, prévu début 2018 dans la ville de Chlef. La championne olympique Nouria Benida Merah, présente à cette manifestation, a estimé que ce «circuit de Chekka fait partie des meilleurs au monde», plaidant pour son «exploitation dans la préparation des équipes nationales, au lieu qu'elles partent à l'étranger». Elle a, également, loué le «bon niveau d'organisation de ce cross international», assurant que la wilaya de Chlef est à la «hauteur de l'organisation de la prochaine compétition africaine», d'autant plus qu'une délégation de la Confédération africaine s'est déplacée sur place et s'est enquise des conditions d'organisation de ce challenge. L'évènement a été rehaussé par la présence de nombreuses stars de l'athlétisme, à l'image de Noureddine Morceli, et Nouria Benida Merah, du Marocain Hichem El Guerroudj, et du secrétaire général de la Confédération africaine d'athlétisme, Lamine Faty.

Résultats techniques

Seniors dames

1-Oualdast Ouancahte Anissa (Ethiopie)
2-Rihane Sifani de l'équipe de la Protection civile de Dar El Beida (Alger)
3-Benderbal Malika de l'équipe de la Protection civile de Dar El Beida (Alger)

Seniors messieurs (circuit court)

1-Hedili Takieddine : GS Pétroliers
2-Zeguane Hocine : équipe Ouled Mohamed de Chlef
3-Tabti Bilal : GS Pétroliers

Seniors messieurs (circuit long)

1-Bouchicha Hichem : équipe militaire (Algérie)
2-Meftah Fethi : équipe Oufouk Ouled Mimoun (Tlemcen)
3-Heraoui Mansour : équipe militaire (Algérie)

Par équipes seniors dames:

1-Equipe de la Protection civile d'Alger
2- Equipe de la Sûreté nationale d'Alger
3- Equipe de Tiaret

Seniors messieurs

1- Equipe militaire algérienne
2-Equipe sportive de Béchar
3-Association sportive de la Sûreté nationale.

Plus de 200.000 élèves intégrés aux activités de la Fédération algérienne de sport scolaire

Plus de 200.000 élèves sont intégrés, à l'échelle nationale, au titre des différentes activités de la Fédération algérienne de sport scolaire (FASS), a-t-on appris samedi auprès d'un membre de son bureau, Guechtouli Noureddine. Ces élèves relèvent des cycles moyen et secondaire, a indiqué à l'APS Guechtouli, également secrétaire général de la ligue de sport scolaire de Boumerdès, en marge de l'ouverture des assisses du sport scolaire pour la région-Centre, abritées par la ville de Boumerdès, signalant l'existence d'autres enfants scolarisés pratiquant, également, différents sports scolaires, «mais dans un cadre non organisé». Quant aux élèves pratiquant le sport dans un cadre organisé, ils sont adhérents aux ligues de leurs wilayas respectives relevant de la Fédération algérienne de sport scolaire, au titre desquelles ils pratiquent différents sports collectifs (handball, volley-ball, basket-ball et football), ainsi que d'autres disciplines individuelles, dont l'athlétisme, le tennis de table, le judo, la natation et les jeux d'échecs. La manifestation, marquée par la présence de cadres et présidents de ligues de sport scolaire de 15 wilayas du Centre du pays, a enregistré l'animation d'une série de communications thématiques, en plus de la tenue d'ateliers de formation, dont l'encadrement a été assuré par des techniciens du sport scolaire. Les ateliers se sont particulièrement intéressés au volet organisation et formation dans la pratique sportive scolaire, ainsi que le rôle du partenariat, du financement et des compétitions organisées en la matière.

Selon Guechtouli, ces assises du Centre organisées sous le thème «réflexion et perspectives» se veulent une opportunité pour faire le diagnostic de l'état des lieux et de l'avenir du sport scolaire, tout en faisant des propositions pour son développement et promotion.

Le coup d'envoi de ces assises a été donné par le président de la FASS, Izem Abdelhafidh, en présence du directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports, Djebab Abdelhamid, et d'un représentant de la Commission de la jeunesse, du sport et du mouvement associatif à l'APN.

FOOTBALL-AFRIQUE-AMICALCAN-2017/ PRÉPARATION (AMICAL ALGÉRIE-MAURITANIE 3-1)

Des Verts à deux visages



La sélection algérienne de football s'est imposée samedi sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker de Blida, sans convaincre, face à son homologue mauritanienne (3-1) à une semaine du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). Comme il fallait s'y attendre, le sélectionneur national le Belge Georges Leekens a aligné un onze remanié avec la présence pour la première fois du défenseur Mokhtar Belkhiter et Sofiane Hanni. Plusieurs joueurs ont été ménagés : Riyad Mahrez, Islam Slimani, Hilal Soudani, Yacine Brahimi ainsi que le gardien de but Rais M'bolhi. Dominés dès les premières minutes de la partie par des Mauritaniens conquérants, les coéquipiers d'Aissa Mandi, capitaine du jour, ont commis beaucoup de fautes, laissant les visiteurs faire l'essentiel du jeu. Devant des gradins quasiment vides, l'équipe nationale a pêché par un manque de concentration flagrant, ce qui a permis à l'adversaire de prendre confiance au fil des minutes. Les nombreuses tentatives offensives de la Mauritanie ont poussé ladéfense algérienne à commettre l'irréparable. Embusqué dans la surface de réparation, Mamadou Niasse Ndiacko est fauché par Belkaroui, poussant l'arbitre malien Boubou Traoré à siffler un penalty logique transformé par Denne Taghyoullah (18e). La réaction algérienne a été timide, puisqu'aucune action notable n'a été enregistrée au profit d'une sélection nationale impuissante. Pis, la Mauritanie aurait pu faire le break par l'entremise d'Hacen Moussa El Id, n'était-ce l'intervention du portier Malik Asselah (22e), préféré à Rais M'bolhi. L'arbitre malien a renvoyé les 22 acteurs aux vestiaires sur un avantage logique des Mauritaniens. Touchés dans leur amour propre, les Verts ont repris du poil de la bête pour contrôler le match, forçant les «Mourabitounes» à reculer d'un cran. Pour sa première titularisation, Sofiane Hanni a réussi à remettre les pendules à l'heure (52e) grâce à une belle talonnade. Libérés, les Algériens ont appuyé sur le champignon pour accentuer leur domination, ce qui leur a permis d'inscrire un second but par Bounedjah. Profitant d'un coup franc botté par Saphir Taider sur le côté droit, le buteur d'Al-Sadd (Div. 1 qatarie) a crucifié le portier mauritanien d'une belle reprise de la tête. Cette deuxième période a été beaucoup plus maîtrisée ce qui a permis à Bentaleb de marquer un troisième but d'une frappe puissante du pied gauche (90e+1), devant la passivité de la défense mauritanienne. Cette sortie amicale a certainement permis au coach national d'avoir une idée claire sur le potentiel de la plupart de ses éléments, en l'absence de plusieurs cadors. Le jeune défenseur central Ramy Bensebaini (Rennes/France), incorporé en seconde période à la place d'Hicham Belkaroui, peu inspiré, a gagné des points en vue d'une éventuelle place de titulaire dans la charnière centrale. Les deux équipes se rencontreront une seconde fois mardi prochain au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

FICHE TECHNIQUE

Stade Mustapha-Tchaker (Blida). Temps agréable. Pelouse praticable.
Affluence très faibleArbitrage : Boubou Traoré (Mali), assisté de ses deux compatriotes Moriba Diakité et Baba Yomboliba.
Buts :
Algérie : Hanni (52e), Bounedjah (73e), Bentaleb (90e+1) Mauritanie : Denne Taghyoullah (18e, s.p)
Avertissements :
Algérie : Bounedjah (60e)
Mauritanie : Yali Mohamed Dellahi (71e)

Les équipes : Algérie : Asselah, Belkhiter, Ghoulam (Mesbah, 82e), Belkaroui (Bensebaini, 46e), Mandi, Abeid (Guedioura, 73e), Taider, Bentaleb, Hanni, Bounedjah, Ghezzal (Meftah, 90e). Entraîneur : Georges Leekens
Mauritanie : Souleymane Diallo, Bakary M Ndiaye, Diadie Diarra, Aly Abeid, El-Moustapha Diaw, Yali Mohamed Dellahi, Mouhamed Soueid (Abdoulaye Sileye Gaye, 56e), Denne Taghyoullah (Soudani Mohamed, 76e), Hacen Moussa El Id (Babacar Salem Beiguili, 84e), Ismael Diakité, Mamadou Niasse Ndiacko.
Entraîneur : Corentin Martins. (APS)

DÉCLARATIONS

Georges Leekens (sélectionneur/Algérie) : «L'équipe de Mauritanie nous a posé beaucoup de problèmes notamment en première période. Je suis satisfait de notre réaction en seconde période qui nous a permis de remporter ce match. Nous avons du boulot à faire en attendant le deuxième test amical face à cette bonne équipe mauritanienne. J'ai décidé de ménager certains joueurs pour leur permettre de mieux récupérer. Je retiens également la réaction du secteur offensif avec trois buts marqués en 2e mi-temps. Il règne une excellente ambiance au sein du groupe ce qui est rassurant pour la suite. Maintenant, le plus important est le premier match de la CAN face au Zimbabwe et la nécessité de l'emporter face à un adversaire que nous ne devons surtout pas sous-estimer. Mon objectif est d'avoir sous la main 23 joueurs tous capables de jouer dans les onze entrants. En ce qui concerne le secteur défensif, tout le monde doit le prendre en considération et pas uniquement les défenseurs».

Aissa Mandi (défenseur/Algérie) :
«Aujourd'hui, nous avons eu deux visages avec une première mi-temps difficile dû notamment au travail physique effectué depuis le début de notre stage. Nous avons su réagir en seconde période ce qui nous a permis de bien dérouler notre jeu et gagner ce match. La défense est l'affaire de tous, et je pense que nous avons gagné aujourd'hui un bon défenseur en l'occurrence Bensebaini qui constitue un bon renfort pour la sélection».

Corentin Martins (sélectionneur/Mauritanie) : «Je remercie mes joueurs pour leur rendement. J'ai convoqué six joueurs issus du championnat local alors que les autres jouent à l'étranger au sein de modestes formations par rapport aux joueurs algériens qui évoluent dans les plus grands championnats européens. Nous avons manqué d'intensité dans le jeu, notamment lors de la seconde période. La sélection algérienne nous a laissé joué en première mi-temps avant de réagir ensuite. Je regrette la manière qui nous a coûté d'encaisser les deux premiers buts sur balles arrêtées qu'on pouvait éviter».

Denne Taghyoullah (milieu de terrain/Mauritanie) : «Nous avons tout donné dans ce match face à un adversaire solide. Nous allons essayer de ne pas reproduire les mêmes erreurs lors du second test amical mardi prochain. Je pense que nous avons manqué de chance, en ratant de belles occasions en première période ce nous a empêché de tuer le match».

CAN-2017/ZIMBABWE

Le problème des primes réglé suite à l'intervention du gouvernement

LES JOUEURS de la sélection zimbabwéenne de football et leur fédération nationale (Zifa) ont trouvé un accord sur le problème des primes relatives à leur participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février), suite à l'intervention du gouvernement, rapporte samedi le site spécialisé Soccer24. Le capitaine des «Warriors» Willard Katsande, le vice-capitaine Cuthbert Malajilale et le sélectionneur Callisto Pasuwa ont rencontré le ministre des Sports Makhosini Hlongwane pour signer un accord, précise la même source. Au cours de cette rencontre, le premier responsable du département ministériel a fait part du mécontentement du gouvernement suite au boycott des joueurs du dîner offert en leur honneur vendredi soir par le vice-président de la République Emerson Mnangagwa. En vertu de l'accord conclu entre les deux parties, chaque joueur percevra 5000 dollars américains pour chacun de leurs trois matchs de poule à la CAN, en plus de 400 dollars comme argent de poche quotidiens pendant le tournoi. Dans le cas où les «Warriors» passeraient le premier tour, chaque joueur aura 2000 dollars par match. A la CAN-2017, le Zimbabwe, dont c'est la troisième participation continentale, évoluera dans le groupe B, domicilié à Franceville, en compagnie de l'Algérie, du Sénégal et de la Tunisie. Les «Warriors» entameront la compétition le 15 janvier face à l'Algérie avant de donner la réplique au Sénégal le 19 janvier puis à la Tunisie le 23 janvier. La sélection du Zimbabwe s'envole samedi pour le Cameroun pour disputer un match amical face aux «Lions indomptables» mardi.

UN MIGRANT DÉCOUVERT DANS UNE VALISE, UN AUTRE DANS LE TABLEAU DE BORD D'UNE VOITURE





LE DÉSESPOIR repousse régulièrement les limites de la créativité, comme en attestent à nouveau des photos étonnantes des autorités espagnoles documentant deux faits séparés survenus à quelques jours d'intervalle. Des migrants qui espéraient passer la frontière de l'enclave espagnole de Ceuta, limitrophe du Maroc, ont été découverts l'un caché dans une valise, les deux autres dissimulés dans une voiture.Une Marocaine de 22 ans a été arrêtée vendredi pour avoir tenté de faire entrer illégalement en territoire espagnol un Gabonais de 19 ans caché dans une valise. L'attitude et la nervosité de la jeune femme ont attiré l'attention des agents. Elle transportait le bagage sur un chariot. Le migrant a immédiatement reçu une aide médicale, en raison du manque d'oxygène dans la valise.
Deux migrants guinéens de 20 et 24 ans, un homme et une femme, ont eux été découverts lundi dissimulés dans le tableau de bord et le creux du siège arrière d'une voiture. Eux aussi ont été soignés en raison du manque d'air dans leur cachette. Le véhicule, volé en 2015 à Barcelone en Espagne, était immatriculé avec de fausses plaques marocaines. Le conducteur marocain a été arrêté.

Plusieurs centaines de migrants ont par ailleurs pris d'assaut dimanche la haute barrière de la frontière de l'enclave de Ceuta, mais la majorité a été refoulée. Seulement deux d'entre eux sont entrés pour être emmenés à l'hôpital. Cinquante policiers marocains et cinq policiers espagnols ont été blessés, un agent ayant perdu un oeil.

LA TENDANCE SCANDINAVE QUI VA DÉTRÔNER LE HYGGE EN 2017



BYE BYE LE HYGGE, BONJOUR LE LAGOM.

Connaissez-vous le hygge? (Prononcez hue-ga) Cet art de vivre à la danoise, basé sur la notion d'être bien au chaud dans un environnement confortable et accueillant, a été incontournable en 2016 dans les livres, la presse et les réseaux sociaux. Mais une mode en chasse vite une autre. Et en 2017, plusieurs magazines annoncent déjà son remplaçant: une tendance venue de Suède baptisée Lagom.

LE LAGOM, KÉSAKO?

Cette expression (qui se prononce comme elle s'écrit) signifie en suédois "Pas trop, pas trop peu, juste assez." Forcément, de la part de la Scandinavie, il ne fallait pas s'attendre à un concept qui nous encourage à nous gaver de frites devant la télé. Sur le site de Elle UK, Elliot Stocks, le créateur du magazine Lagom, établit une différence entre le hygge et le lagom: "Le hygge, c'est plutôt une satisfaction immédiate, tandis que le lagom, c'est une manière d'envisager la vie."

COMMENT ADOPTER CET ESPRIT LAGOM DANS LA VRAIE VIE?

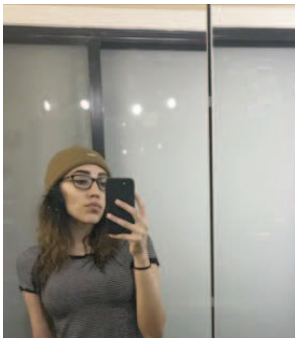
Il convient parfaitement au moment des bonnes résolutions: il s'agit ici de réduire son empreinte écologique, les déchets et les dépenses inutiles, de prendre soin de sa maison, et d'économiser de l'argent. Une vie saine, moins stressée et portée sur le développement personnel. Et oui, Ikea est déjà sur le coup, évidemment.

ROBERT MARCHAND, 105 ANS, A RÉUSSI SON PARI



SANS FRÉMIR ni flancher, le Français Robert Marchand, 105 ans, a parcouru 22,547 km en une heure mercredi au vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, un record qui doit encore être homologué par les instances internationales.
"Ca va bien", a-t-il déclaré après 92 tours de piste, entouré par une nuée de journalistes, se disant surpris d'être déjà arrivé. "Je croyais que j'avais encore des kilomètres à parcourir, j'aurais pu aller plus vite", a lancé le centenaire, à peine essoufflé, qui avait sensiblement pris de la vitesse dans les derniers tours.
"Maintenant j'attends mon adversaire", celui qui parviendra à battre son record, dans la toute nouvelle catégorie du record de l'heure des plus de 105 ans, a-t-il plaisanté.
UCI
Sa performance, pour être homologuée par l'Union cycliste internationale (UCI), doit encore passer le cap des tests antidopage, qui - si le cycliste est fidèle à son hygiène de vie - devraient être une formalité.
Il y a trois ans, le 31 janvier 2014, il avait battu son propre record dans ce même vélodrome en parcourant 26,927 km en une heure. Il avait alors largement amélioré sa performance de 2012, quand il avait établi, avec 24,251 km, le record des plus de 100 ans, une catégorie créée pour lui.
Plusieurs centaines de personnes étaient venues l'encourager mercredi.

DEVINEZ POURQUOI CE SELFIE SÈME LA ZIZANIE CHEZ LES INTERNAUTES



"JE NE PEUX PLUS aller sur Twitter sans tomber sur ma photo", a avoué Madeline Ochoa sur Buzzfeed.
Madeline Ochoa n'aurait jamais pensé devenir célèbre sur le net grâce à un selfie pris dans sa salle de bains le 29 décembre dernier. Comme le précise The Telegraph, son tweet a été retweeté plus de 7.400 fois (plus de 60.000 likes).
"Je ne peux plus aller sur Twitter sans tomber sur ma photo", a avoué Madeline Ochoa sur Buzzfeed.

ILLUSION D'OPTIQUE

Une illusion d'optique est à l'origine de ce succès inattendu. Et c'est plus précisément le top de Madeline Ochoa qui suscite la curiosité des internautes. Son motif varie selon les différents angles de vue.
On vous laissera faire votre propre jugement.

"VOUS N'AVEZ PAS HONTE?", LE MUR: ELKABBACH, ROI DE LA QUESTION PROVOC'



FIGURE HISTORIQUE de l'interview politique matinale sur Europe 1, Jean-Pierre Elkabbach, 79 ans, cèdera le micro à Fabien Namias à partir du 2 janvier prochain. Connu pour son style tranchant au point de susciter de nombreuses critiques tant de la part des politiques que des auditeurs, Elkabbach s'est démarqué tout au long de sa carrière télévisée et radiophonique par des questions déroutantes. Cinq exemples illustrent un style dont se sont inspirés de nombreux journalistes français.

"VOUS N'AVEZ PAS HONTE?"

La France est sous le choc de l'attentat de Charlie Hebdo et de la prise d'otage de l'Hyper Casher. L'événement suscite un retentissement mondial symbolisé par la présence de près de 50 dirigeants étrangers à la marche républicaine dans les rues de Paris le 11 janvier 2015.
Marine Le Pen défie l'union nationale, voire "l'union planétaire", en laissant planer le doute sur sa participation. Au final, elle se présentera à un rassemblement en province et reçoit une invective de Jean-Pierre Elkabbach le lundi matin. "Vous n'avez pas honte?" balance-t-il de plein fouet à son interlocutrice.

LE SAVIEZ-VOUS !

LES PONCES, DES PIERRES QUI FLOTTENT SUR L'EAU.

Les pierres ponces sont des roches volcaniques hautement poreuses avec une faible densité, elles peuvent être de différentes couleurs, notamment blanche, jaunâtre, grise, brune ou rouge pâle. Cette pierre contient de nombreuses bulles de gaz, emprisonnées par la lave qui refroidit rapidement lors de l'éjection d'où sa faible densité avec une masse volumique moyenne de 910 kg/m3 qui est inférieure à celle de l'eau, ce qui lui permet de flotter sur ce dernier.



PIRATAGE :

le renseignement américain accuse la Russie, mais Trump n'est pas convaincu

Donald Trump doit aujourd'hui rencontrer les directeurs des services de renseignement américain. Une rencontre qui prend place en pleine polémique sur l'ingérence supposée de la Russie dans le processus électoral américain, que le président élu ne semble pas prêt à reconnaître.



Le directeur du renseignement américain James Clapper aura fort à faire pour convaincre son nouveau président. Aujourd'hui, le président élu Donald Trump doit en effet rencontrer les dirigeants du renseignement américain : James Clapper, mais aussi John Brennan le directeur de la CIA et James Comey, patron du FBI. Le sujet principal de cette rencontre sera l'ingérence de la Russie dans le processus électoral américain : les différents organes du renseignement américain sont en effet persuadés que la Russie a fait son maximum pour influencer la campagne en faveur du candidat républicain. Cette thèse a notamment été présentée dans un rapport préparatoire à la rencontre, signé par James Clapper et Michael Rogers, directeur de la NSA. Ce rapport avait été demandé par l'administration de Barack Obama afin de faire la lumière sur les nombreuses affaires de piratage et accusations ayant émaillé la campagne électorale. La Russie nie de son côté les accusations. Et Trump ne semble pour l'instant pas convaincu.

Le nouveau président des États Unis a en effet fait part sur Twitter de son scepticisme à l'égard des conclusions du renseignement américain. Celui-ci n'a pas voulu s'expliquer en détail, mais promet des révélations suite à la rencontre. De leur côté, les dirigeants du renseignement ont préféré rester discrets sur les éléments de leur enquête, mais maintiennent leur position : selon eux, la Russie a joué un rôle dans le processus électoral américain. « Les Russes ont une longue expérience dans l'ingérence électorale, qu'il s'agisse des leurs ou de celles des autres. Mais nous n'avions jamais vu une campagne aussi directe pour interférer dans le processus électoral » a ainsi déclaré James Clapper.

Les soupçons sont en effet nombreux et ne datent pas d'hier : en août 2016 déjà, le piratage des mails du parti démocrate et leur publication par Wikileaks portaient déjà la marque des services secrets russes. L'affaire avait notamment mis en lumière le pirate supposé, qui se faisait connaître sous le nom de Guccifer 2.0 et prétendait être Ukrainien. Outre ce piratage d'e-mail, qui a mis le parti démocrate en fâcheuse posture, les agences du renseignement soupçonnent également la Russie d'avoir joué un rôle dans l'explosion de « fake news » ayant inondé la campagne américaine.

À l'origine du piratage des emails de la convention démocrate, on retrouve une campagne de phishing ayant visé plusieurs membres influents du parti dans le courant de l'année. Cette tactique a largement été employée par plusieurs groupes de cybercriminels liés aux services de renseignement russe. Selon la société SecureWorks, qui a suivi cette campagne de phishing, plus de 108 mails piégés ont été envoyés à différents représentants du parti démocrate.

Au centre de ce maelstrom, on retrouve également Wikileaks qui est critiqué par de nombreux experts pour avoir entretenu des liens étroits avec la Russie. Pour les observateurs, Wikileaks joue le jeu de la propagande russe en republiant des mails et des documents confidentiels obtenus grâce à l'entremise des services de renseignement russe. Julian Assange a contesté ces accusations, et rappelle que la sécurité du système informatique du parti démocrate laissait clairement à désirer.

Les indices laissant entendre que la Russie a pu peser sur le résultat de cette élection sont donc nombreux, mais Donald Trump reste publiquement dubitatif face à ces arguments. La rencontre qui a lieu aujourd'hui devra aider à aplanir les différences de point de vue entre le nouveau président élu et les agences de renseignement, avant que celui-ci ne soit

DEVOPS - COMMENT RALLIER LES ÉQUIPES ET IMPLIQUER LES MÉTIERS

Les outils ne suffisent pas à prétendre faire du DevOps. Encore faut-il rallier devs et ops, mais aussi managers et métiers. Et cela passe par une démarche de conduite du changement. Texa, Voyages SNCF, Société Générale et Bouygues Telecom partagent leurs expériences de cette transformation culturelle.

Dans le DevOps, il y a des outils, oui, ne serait-ce que pour assurer l'automatisation des tests. Ils sont importants, mais pas suffisants. Faire évoluer les pratiques dans l'entreprise passe par un changement culturel.Et ce changement se conduit, sur la durée. "Le DevOps, c'est vrai une démarche du changement. On remet en cause les rôles et les responsabilités" souligne José Coulombeix, directeur de projet chez Bouygues Telecom.

Pour cela, il faut accepter d'avancer progressivement. "Cela dépend bien entendu de la taille du SI. Dans un contexte comme le notre, cela prend plusieurs années (…) deux à trois ans pour nous" ajoute-t-il.

Une organisation DevOps ne se fait pas en 7 jours

Jean-Philippe Hervé, directeur du delivery de Voyages SNCF, confirme : une telle transformation s'effectue sur une échelle de temps de cet ordre. "Ce qui a bien fonctionné chez nous, c'est la valeur par l'exemple. C'est trouver des interlocuteurs motivés pour expérimenter, des techniciens, à la fois dans les Devs et dans les Ops."

Impliquer les développeurs et les membres de la prod, c'est la base pour le DevOps. Sauf que cela ne suffit pas. "Il faut trouver surtout des managers. Ce sont eux qui doivent le plus changer. Ces managers doivent être prêts à les laisser [les devs et les ops] expérimenter, les soutenir et à assumer l'échec. Expérimenter, c'est accepter de se planter et de persévérer malgré tout" recommande l'expert du voyagiste.

Cette démonstration par l'exemple favoriserait ensuite le changement. Il en va autrement, du moins chez VSC, de l'effet communautaire. "J'avais espéré que les communautés de pratiques, de compétences, prennent en charge et assument une partie de notre transformation un peu seules. En fait, ça ne marche pas tout seul. Il faut des managers pour pousser la machine et entretenir l'état d'esprit."

Si un effet communautaire opère, c'est directement au sein de la feature team. Mais le changement inhérent au DevOps doit aussi parfois impliquer des prestataires externes. C'est le cas de Texa dont les ops sont ceux de son infogéreurs. Il y a pu y avoir des "guéguerres" au début entre développement [pizza team] et production.

SAMSUNG PRÉSENTE LE PREMIER CHROMEBOOK OUVERT AUX APPS ANDROID



Le support du Play Store de Google donne un tout nouvel attrait à ces machines sous Chrome OS qui pour le moment existent surtout dans le marché de l'éducation.

Si Chrome OS et Android n'ont pas (encore) vocation à fusionner (selon les dernières déclarations de Google), le rapprochement applicatif est désormais une réalité. L'idée : établir un pont entre Chrome OS et le Google Play afin de faire tourner nativement sur le premier les applications Android.Depuis plusieurs mois, il est ainsi proposé aux développeurs participant de tester leurs applications Android sur Chrome OS et de bénéficier de conseils sur la manière d'optimiser ces apps pour les Chromebooks. Aujourd'hui, cette stratégie se concrétise puisque Samsung a présenté au CES de Las Vegas un premier Chromebook embarquant nativement un accès global au Play Store et donc capable de faire tourner en toute transparence des applications Android.

Cette machine est déclinée en deux versions : le Chromebook Pro et le Chromebook Plus. Outre cet accès aux millions d'apps du robot vert, ces machines sont convertibles (rotation de l'écran tactile à 360°) et sont dotées d'un stylet. Elles embarquent un écran de 12 pouces, 4 Go de RAM et 32 Go de stockage extensible en microSD. Les deux Chromebooks se distinguent par le processeur utilisé : ARM pour la version Plus, Intel Core m3 pour la version Pro.

Disponible au mois de février, le Chrombook Plus sera commercialisé 449 dollars, le prix de la version Pro n'est pas connu. Le support du Play Store de Google donne un tout nouvel attrait à ces machines sous Chrome OS qui pour le moment existent surtout dans le marché de l'éducation aux Etats-Unis. Selon IDC, les livraisons (réseaux de distribution et consommateur final) de Chromebook ont dépassé celles de Mac lors du premier trimestre 2016 (2 millions vs. 1,7). Une première qui n'est pas tout à fait une surprise. En 2015, 8,9 millions de Chromebook ont été écoulés dans les établissements scolaires américains, représentant 53% des terminaux vendus sur ce marché. Une tendance confirmée par IDC qui indique que l'histoire des Chromebook s'écrit dans le K-12, c'est-à-dire l'enseignement primaire et secondaire aux États-Unis.

Avec la compatibilité Android, Chrome OS aurait alors le potentiel pour venir tailler des croupières à Windows sur le segment des PC low-cost...

Eaux minérales : des pesticides oui, mais des médicaments aussi ?

Une étude menée par 60 millions de consommateurs et la fondation France Libertés révèle la présence de traces de pesticides et de médicaments dans environ 20 % des eaux minérales en bouteille.

La réplique n'a pas tardé à venir : une contre-analyse met certes en évidence la présence de résidus de pesticides, mais aucune molécule médicamenteuse. Quoi qu'il en soit, l'eau reste parfaitement potable. Alors que la France est poursuivie par la Commission européenne pour son manque d'efficacité dans la protection des nappes phréatiques contre les nitrates, voilà que l'eau minérale en bouteille pourrait aussi contenir les traces d'une contamination par des molécules d'origine humaine. C'est du moins ce que pointe du doigt une étude menée conjointement par 60 millions de consommateurs et la fondation France Libertés. Sur les 47 bouteilles analysées, 10 présentaient soit des résidus de pesticides, soit des traces de médicaments. Mais comme le précise à l'AFP Thomas Laurenceau, rédacteur en chef du magazine, on est dans l'ordre de l'« ultratrace », des doses infimes qui ne remettent pas en cause l'honnêteté des embouteilleurs ni la potabilité de l'eau. Cependant, il invite à prendre des mesures dès maintenant pour éviter que les taux ne dépassent les normes en vigueur.



Des médicaments dans 6 bouteilles, des pesticides dans 4 autres

Si l'on détaille les résultats de l'enquête, on remarque que l'eau en bouteille de cinq marques présentait du tamoxifène, une hormone de synthèse, principal traitement du cancer du sein. Deux médicaments vasodilatateurs, le buflomédil et le naftidrofuryl, ont chacun été détectés dans une bouteille différente. En ce qui concerne les pesticides, seules deux molécules, émanant de désherbants interdits depuis 2001, ont été mis en évidence dans quatre bouteilles : l'atrazine et l'hydroxyatrazine. Trois bonbonnes à eau ont également été testées. Dans l'une d'elles, les analyses ont montré la présence de diéthylphtalate, un plastifiant diminuant la fertilité et favorisant le développement de tumeurs. Une deuxième contenait quant à elle un cocktail douteux, avec du bisphénol A mélangé à de l'atrazine et à un retardateur de flamme. Enfin, dix échantillons d'eau du robinet, prélevés dans trois départements, ont révélé entre 1 et 4 des 85 molécules recherchées par ces tests. On y trouvait principalement des pesticides, mais aussi, en milieu urbain, du tamoxifène une fois encore.

La contre-expertise nie la présence de médicaments dans l'eau

En réponse à ces révélations, les embouteilleurs organisent la riposte. Ils ont dans un premier temps critiqué les résultats fournis par 60 millions de consommateurs et France Libertés, qui a réitéré la manipulation afin d'éviter les risques de faux positifs (des échantillons que l'on juge positifs malgré l'absence de la molécule recherchée). La Chambre syndicale des eaux minérales naturelles a alors entrepris de mener la même analyse en faisant appel à un laboratoire indépendant du CNRS, rattaché à l'université de Bordeaux. Cette contre-expertise, réalisée avec des outils qu'ils qualifient de pointus et très précis, révèle effectivement la présence de quelques traces de pesticides dans les eaux en bouteille, à des taux qui ne dépassent pas les normes en vigueur. En revanche, aucune trace de principe actif de médicament. Les embouteilleurs précisent que la qualité de l'eau va même « au-delà de ce qu'exige la réglementation ». Ceux qui ont révélé cette affaire ne le nient pas. Ils demandent simplement que des mesures soient mises en œuvre dès à présent pour éviter que l'eau devienne polluée au point d'être impropre à la consommation.

Questions ? Réponses !

ENFANT : QUELS VACCINS SONT OBLIGATOIRES ?



Pour être inscrit à l'école (mais aussi à la crèche) certains vaccins sont obligatoires. Vos enfants doivent impérativement avoir été vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT Polio). En revanche, la vaccination contre la tuberculose (BCG) n'est plus obligatoire depuis juillet 2007. Comme le rappelle le ministère de l'Education nationale, « l'inscription à l'école maternelle puis à l'école élémentaire est soumise à la vérification du respect des obligations vaccinales. (…) Les vaccinations et dans certains cas les rappels, sont vérifiés régulièrement tout au long de la scolarité ». Lors de l'admission à l'école, les directeurs d'établissements sont tenus de vérifier le respect des obligations vaccinales. Il suffit pour cela de leur transmettre une photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations.

« En cas de non-vaccination, un certificat de contre-indication médicale est exigible », ajoute le ministère de l'Education nationale. A noter enfin que le Code de la Santé publique prévoit une sanction pénale (6 mois de prison avec sursis et 3750 euros d'amende) en cas de refus de la part des parents, de soumettre leur(s) enfant(s) à la vaccination DT polio.

INSOLITE : ON A DÉCOUVERT UN REQUIN-BOULEDOGUE À DEUX TÊTES !

Un requin-bouledogue à deux têtes a été découvert dans le golfe du Mexique. Cette bizarrerie anatomique résulte d'une division embryonnaire qui ne s'est pas achevée. Lumières sur cette découverte insolite.

Le requin-bouledogue (Carcharhinus leucas), aussi appelé requin du Zambèze, peut aussi avoir un frère siamois. Tel qu'on le décrit habituellement, ce requin mesure 3,4 m, il est massif, trapu et lourd. C'est un poisson qui vit dans les eaux tropicales, et qui a la capacité de vivre tant dans les eaux salées que douces, si bien qu'il remonte régulièrement l'Amazone, le Gange, le Tigre ou le Zambèze. Comme beaucoup de squales, cette espèce est de plus en plus menacée. Il est souvent pêché pour sa chair, son cuir et son foie. Dans le golfe du Mexique, un pêcheur a pêché un requin-bouledogue pour le moins surprenant. Au large des Keys dans le détroit de Floride, il a attrapé une femelle, dont l'un des fœtus avait deux têtes ! Ces requins sont vivipares et l'organisme de la femelle nourrit l'embryon durant les 10 mois de la gestation. Le fœtus à deux têtes était encore en vie lorsque la femelle a été pêchée. Il aurait probablement réussi à naître. Le pêcheur a partagé sa découverte avec des scientifiques de l'université du Michigan. Ceux-ci ont étudié la déformation du requin, et les résultats ont été publiés dans le Journal of Fish Biology. Il fait partie des très rares cas de requins à deux têtes étudiés. Seulement six ont été découverts dans le monde. C'est la première fois qu'un cas de cette espèce de squales est recensé : seuls des cas de requins bleus et de milandres avaient déjà été étudiés.

Deux têtes, deux cœurs et deux estomacs pour un corps de requin

La déformation du fœtus est une bifurcation axiale. Il s'agit d'une transformation incomplète. L'embryon commençait à se scinder en deux organismes distincts (des jumeaux), mais pour des raisons inconnues, le processus s'est arrêté. Le phénomène est très rare mais peut arriver chez tous les animaux. Les scientifiques ont scruté en détail



le corps du requin par imagerie à résonnance magnétique (IRM). L'examen révèle deux têtes, une paire de cœurs et deux estomacs distincts. Les deux parties se rejoignent à la moitié arrière de l'animal et ne forment plus qu'un seul corps avec une queue normale. Ce fœtus à deux têtes n'aurait probablement pas vécu longtemps à l'état sauvage. Le requin est un prédateur, il doit aller vite pour attraper d'autres poissons qui se déplacent encore plus rapidement. Avec ses deux têtes, il n'aurait pas pu survivre. C'est notamment pour cela que les scientifiques trouvent si peu de cas d'étude ; une fois nés, ces organismes ne doivent pas tenir bien longtemps dans le monde sauvage. En outre, le corps des requins-bouledogues siamois était plus petit que la moyenne.

Une cause mystérieuse

Étudier ces requins permettra de mieux comprendre comment de telles déformations surviennent chez les requins, mais aussi chez tous les autres vertébrés. On associe le plus souvent les spécimens à deux têtes aux serpents. Certains éleveurs en font même commerce. Il existe un grand marché parallèle autour des malformations animales ; de tels animaux sont souvent considérés comme des bêtes de foire. C'est la première fois qu'on observe un requin-bouledogue bicéphale. Comme il a été retrouvé dans le golfe du Mexique en avril 2011, certains suggèrent que cette déformation pourrait bien être liée au déversement de pétrole de la plateforme Deepwater Horizon, qui s'est produit un an plus tôt. Mais pour Michael Wagner, l'un des auteurs de la publication, « l'assimilation n'est pas justifiée. Nous n'avons tout simplement aucune preuve pour soutenir cette explication ou une autre ».

Les poisons dans l'histoire

LES BORGIA ET LE POISON

Le poison connut une période faste à la Renaissance, notamment en Italie avec la famille Borgia. Rodrigo Borgia, le père, également pape sous le nom d'Alexandre VI, fut impliqué dans plusieurs histoires d'empoisonnement avec son fils César.

Les Borgia utilisaient toutes sortes de poisons à base de mercure, d'arsenic, d'aconit, d'if, de jusquiame, de phosphore, de pavot, de ciguë, etc. Ainsi, la cantarella, aussi appelée « sucre de plomb », était un mélange qui devait contenir de l'arsenic, du phosphore et de l'acétate de plomb. César Borgia portait une bague à poison qui lui permettait d'empoisonner son ennemi en lui serrant simplement la main. La mort du pape Alexandre VI reste mystérieuse. Il aurait pu succomber à un empoisonnement, en consommant par mégarde un vin empoisonné préparé pour un autre que lui...

L'AFFAIRE DES POISONS

En France, la cour du Roi Louis XIV a été marquée par la célèbre affaire des poisons. Parmi les femmes accusées d'empoisonnement, se trouvaient en particulier :

- **la Brinvilliers :** madame de Brinvilliers fut convaincue d'empoisonnement lorsque l'on retrouva chez le pharmacien Glaser des paquets de poisons qui lui étaient destinés. Celle-ci fut torturée par l'épreuve de l'eau, qui consistait à administrer au condamné de grandes quantités d'eau, et exécutée ;
- **la Voisin :** Louis XIV avait mandaté une commission, la Chambre ardente pour enquêter sur les affaires de poisons qui secouaient sa cour. Cette enquête montra le rôle central joué par la Voisin pour approvisionner des aristocrates en poudres. Autour de cette affaire planaient également des suspicions de sorcellerie et de rites démoniaques. Après l'exécution de la Voisin et d'une trentaine d'autres personnes, Louis XIV décida de clore l'affaire afin d'éviter de poursuivre les nombreux aristocrates dont le nom était cité dans cette affaire : la marquise de Montespan, le duc de Buckingham, le maréchal de Luxembourg, la comtesse de Soissons, la vicomtesse de Polignac, la duchesse d'Angoulême, etc.



La veuve Montvoisin, dite « la Voisin ».

Un tiers de la nourriture est gaspillée ou perdue tous les ans dans le monde

Les consommateurs et les détaillants de denrées alimentaires peuvent, par de simples gestes, réduire considérablement les 1,3 milliard de tonnes de nourriture perdues ou gaspillées chaque année et contribuer ainsi à bâtir un avenir durable, selon une nouvelle campagne mondiale pour la réduction du gaspillage alimentaire lancée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la FAO et leurs partenaires.



La campagne Think.Eat.Save (Réduisez votre empreinte) vient appuyer l'initiative Save Food (gérée par la FAO et Messe Düsseldorf) qui vise à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires le long de la chaîne de production et de consommation alimentaires. Elle s'inscrit aussi dans la logique des initiatives Faim Zéro du Secrétaire général des Nations Unies.

La nouvelle campagne cible spécifiquement les aliments gaspillés par les consommateurs, les détaillants et le secteur hôtelier et de la restauration. Elle mobilise l'expertise d'un certain nombre d'organisations, notamment WRAP (Waste and Services Action Programme) et Feeding the 5000 ainsi que d'autres partenaires, sans oublier les gouvernements nationaux qui bénéficient d'une expérience notable en matière de ciblage et de modification des pratiques entraînant du gaspillage.

Think.Eat.Save. vise à accélérer la lutte contre le gaspillage tout en offrant un portail pour une vision globale et le partage d'informations sur les nombreuses initiatives actuellement en cours à travers le monde.

Au niveau mondial, un tiers de la nourriture produite - soit en valeur environ 1 milliard de dollars - est perdue ou gaspillée dans les systèmes de production et de consommation alimentaires, selon les données recueillies par la FAO. Les pertes se produisent surtout dans les phases de production - récolte, transformation et distribution - alors que les gaspillages se produisent généralement au niveau du détaillant et du consommateur à l'autre bout de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Selon la FAO, environ 95 pour cent des pertes et du gaspillage d'aliments dans les pays en développement sont des pertes involontaires qui surviennent aux premiers stades de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ces pertes sont dues à des contraintes financières et de gestion et à des limitations dans les techniques de récolte, ainsi qu'à des défaillances au niveau du stockage et des installations de refroidissement là où les conditions climatiques sont difficiles. Elles sont dues également à des problèmes d'infrastructures, d'emballage et de commercialisation.

Cependant, dans le monde développé, la situation n'est pas idyllique. Lors de la fabrication des produits alimentaires et de la vente au détail, de grandes quantités de nourriture sont gaspillées en raison de pratiques inefficaces, de normes de qualité qui mettent exagérément l'accent sur l'aspect, d'erreurs sur les étiquettes de péremption et des comportements de consommateurs prompts à jeter la nourriture comestible suite à des achats non justifiés. A signaler aussi, parmi les causes de gaspillage, le stockage inapproprié et les repas disproportionnés.

UN GASPILLAGE ÉCONOMIQUE CONSIDÉRABLE DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

Le volume des aliments gaspillés par habitant est compris entre 95 et 115 kg par an en Europe et en Amérique du Nord/Océanie, alors qu'en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est, ce chiffre se situe entre 6 et 11 kg.

Selon WRAP, au Royaume-Uni une famille moyenne pourrait économiser 680 livres sterling par an (780 euros) et le secteur hôtelier et de la restauration, 724 millions de livres sterling (837 millions d'euros) si le problème du gaspillage était réglé.

« Au Royaume-Uni, nous avons montré comment la lutte contre le gaspillage alimentaire, au travers du dialogue avec les consommateurs et l'établissement de conventions collectives avec les détaillants et les marques, pouvait réduire les pressions environnementales et soutenir la croissance économique », souligne Liz Goodwin, présidente du conseil d'administration de WRAP.

« La croissance démographique en cours va accentuer la pression sur les ressources. Aussi sommes-nous heureux d'être les partenaires du PNUE et de la FAO dans cette campagne qui s'annonce sous de bonnes augures pour régler le problème du gaspillage alimentaire à l'échelle mondiale », ajoute-t-elle.

L'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE

Comme dans d'autres parties du monde, l'Union européenne se penche sur la question du gaspillage alimentaire, et la Commission européenne pèse de tout son poids en faveur de cette nouvelle campagne.

« Dans l'UE, nous nous sommes fixé comme objectif d'ici à 2020 la réduction de moitié du gaspillage alimentaire et l'élimination de l'enfouissement. La Commission a l'intention de présenter, l'année prochaine, des idées sur la durabilité du système alimentaire en mettant l'accent sur le problème du gaspillage alimentaire », indique M. Janez Potočnik, Commissaire européen chargé de l'environnement.

« Moins de déchets alimentaires conduirait à une utilisation des terres plus efficace, une meilleure gestion des ressources en eau, une utilisation plus durable du phosphore, et cela aurait des répercussions positives sur le changement climatique. Notre travail s'inscrit parfaitement dans le cadre de cette initiative », affirme M. Potočnik.

UN GASPILLAGE ABSURDE

« Dans un monde de sept milliards d'individus qui devraient passer à neuf milliards en 2050, le gaspillage de la nourriture n'a aucun sens économique, environnemental ou éthique », affirme M. Achim Steiner, Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif du PNUE.

« Outre les répercussions sur les coûts, il faut savoir que la terre, l'eau, les engrais et le travail requis pour faire pousser les aliments sont également gaspillés, sans compter les émissions de gaz à effet de serre produites à la fois par la décomposition des aliments dans les sites d'enfouissement et par le transport de la nourriture, qui est finalement jetée », fait valoir M. Steiner. « Pour faire émerger une vision d'un monde véritablement durable, nous devons transformer la façon dont nous produisons et consommons nos ressources naturelles. »

De son côté, M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, souligne : « Ensemble, nous pouvons inverser cette tendance inacceptable et améliorer des vies.

Dans les régions industrialisées, près de la moitié des aliments gaspillés, soit environ 300 millions de tonnes par an, sont le fait des producteurs, des détaillants et des consommateurs qui jettent la nourriture alors qu'elle est encore propre à la consommation. Ceci dépasse la production alimentaire nette totale de l'Afrique subsaharienne, et suffirait à nourrir les quelque 870 millions d'affamés que compte la planète. »

Et M. Graziano da Silva d'ajouter : « Si nous pouvons aider les producteurs à réduire les pertes grâce à de meilleures méthodes de récolte, de transformation, de stockage, de transport et de commercialisation, et allier cela à des changements profonds et durables des habitudes alimentaires, alors nous verrons un monde plus sain et libéré de la faim. »

« Aucun autre domaine n'est aussi emblématique quant aux opportunités qui permettraient l'avènement d'un monde beaucoup plus économe en ressources et plus durable. Et aucune autre question ne saurait mieux que celle-ci fédérer le Nord et le Sud, les consommateurs et les producteurs, partout dans le monde, autour d'une cause commune », affirme M. Steiner.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AFFECTE LA DURABILITÉ MÊME DE NOS SOCIÉTÉS

Le système alimentaire mondial a de profondes répercussions sur l'environnement et le fait de produire plus de nourriture que ce qui est consommé ne fait qu'exacerber les pressions dont voici quelques exemples :

Plus de 20 % de toutes les terres cultivées, 30 % des forêts et 10 % des prairies sont en cours de dégradation ;

Au plan mondial, 9 % des ressources en eau douce sont exploitées, dont 70 % par l'agriculture irriguée ;

L'agriculture et les changements dans l'utilisation des terres, notamment la déforestation, contribuent pour plus de 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ;

Globalement, le système agro-alimentaire représente près de 30 % de la consommation finale d'énergie disponible ;

La surpêche et la mauvaise gestion des pêcheries contribuent à la diminution du nombre de poissons : aujourd'hui, 30 % des stocks de poissons marins sont surexploités.

Pour que la campagne atteigne son gigantesque potentiel, tout le monde doit s'impliquer : les familles, les supermarchés, les chaînes hôtelières, les écoles, les clubs sportifs et sociaux, les chefs d'entreprises, les maires, les dirigeants nationaux et mondiaux...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA

MISE EN DEMEURE

L'entreprise de travaux de bâtiment «FILLALI ALI» domiciliée (Cité Colonel Chaabani bloc 168/07 DJELFA, wilaya de Djelfa) titulaire du marché (C.W) N° 17 du 31/12/2015 portant le visa du C.F N° 07 du 02/02/2016 relatif à la réalisation d'un :

✓ Tribunal à EL IDRISSIA **(HP 2006) LOT N° 09 : aménagement extérieur + voirie et parking des véhicules + bâche à eau 125 m³ (G C + équipement) + réseau anti-incendie**
d'avoir à reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et à augmenter la cadence de réalisation, dans un délai de **10 jours** à compter de la publication de la présente mise en demeure par voie de presse.
Faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 09/01/2017/ANEP N° 500355**

OFFRE D'EMPOI

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV

a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment Détoxiquer votre Peau ?



La peau est un organe très important pour l'homme. Les pores de la peau, qui libèrent les toxines par la transpiration, peuvent facilement devenir obstrués par des particules polluantes, les huiles libérées par les glandes sébacées et les cosmétiques.
C'est pourquoi une cure de désintoxication de la peau est essentielle pour rendre à votre peau son éclat à nouveau.

Les méthodes de détoxication de la Peau

Il y a plusieurs façons pour aider votre peau à éliminer les toxines: l'hydrothérapie, l'aromathérapie, l'exfoliation de la peau, le hammam, le sauna, les douches de contraste, les SPA, les masques faits maison et la nourriture saine.

Exfoliation du corps

Une exfoliation régulière de tout le corps et du visage est indispensable pour éliminer les cellules mortes de la peau et rebooster à la fois votre circulation sanguine et lymphatique.
Un massage doux pendant une exfoliation du corps a également un effet bénéfique sur les zones d'apparition de la cellulite.
Exfoliez le corps entier tous les trois jours et votre peau sera ferme, lisse et exempt de toxines.
Faites-le le matin comme l'accélération du flux sanguin a plutôt un effet revigorant. A partir de vos pieds en montant, le brossage des jambes, puis les fesses, puis sur la poitrine et l'estomac et enfin le visage.
Lorsque vous exfoliez votre corps, vous stimulez les circulations sanguine et lymphatique, vous aidez à éliminer les toxines de votre peau, vous encouragez les cellules de la peau à se régénérer et vous aidez à lutter contre la cellulite.
Exfoliez en douceur tous les 3 à 4 jours pour garder vos pores propres.

Le Sauna



Le sauna est une bonne façon de nettoyer votre peau des toxines, parce que la sueur est la voie d'élimination la plus importante de toxines.
C'est une méthode puissante pour éliminer les toxines et les impuretés qui sont stockées dans les cellules adipeuses.
Au cours d'un sauna, le flux sanguin vers la peau de 55%. Ce flux apporte des éléments nutritifs importants à la surface des tissus, augmentant l'activité et la croissance cellulaire. Votre sueur nettoie les pores et nettoie la peau des toxines et des impuretés piégées en elle.

Les bienfaits du sauna sont

* La fréquence cardiaque a augmenté de 50%
* Les vaisseaux sanguins deviennent flexibles
* Assure un nettoyage complet de la peau
* Stimule votre système immunitaire
* Desserre les tissus adipeux
* Lutte contre la cellulite o fournit une peau claire et saine

Les Douches de Contraste

Sous la douche, alternez jets chauds et froids de l'eau pour stimuler votre circulation et animer votre peau. Ce faisant, vous aidez la désintoxication de la peau et renforcez votre système immunitaire.
* La plupart des crèmes pour la peau contiennent des huiles minérales, qui étouffent la peau, en piégeant les toxines sous la surface et en résultant à des taches ternes, des boutons et même la formation d'acné. Évitez d'utiliser des crèmes lourdes contenant des huiles minérales.
A la place, optez pour les huiles contenant des substances végétales naturelles. Ces produits permettront à votre peau de respirer facilement.
* N'utilisez pas de produits de maquillage pendant au moins 3 jours, permettez à votre peau de respirer

* N'utilisez pas de produits de maquillage lourds: des fonds de teint, des poudres, des crèmes lourds
* Il est essentiel de manger beaucoup de fruits et légumes tous les jours
* Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, l'eau est essentielle pour une peau saine et éclatante
* Ne fumez pas, ne buvez pas d'alcool et limitez la consommation de café.

Alléger un mal de dents

Quand on a mal aux dents et en attendant de voir le dentiste, on peut essayer de soulager ce mal par un mélange naturel.
Il faut mettre un peu de thym, un peu de romarin et quelques pétales de rose à infuser pendant dix minutes dans de l'eau bouillante. Quand cette dernière est tiède, faire des bains de bouche avec.

Soigner les verrues

Couper de l'ail en tranches.
Mettre une fine tranche sur la verrue que l'on maintient avec un sparadrap.
Laisser quelques jours (enlever que pour prendre sa douche)jusqu'à disparition de la verrue (3 à 6 jours en moyenne)

Bien digérer

Quand on veut bien digérer on peut prendre deux fruits vingt minutes avant le repas mais on peut aussi utiliser un vieux produit.
Il faut mélanger du bicarbonate de soude avec de l'eau minérale et boire le mélange tiède si on le peut avant les repas. Ce produit est miraculeux.

Aliments favorisant les ballonnements

L'absorption de certains aliments favorise la fermentation et la libération de gaz lors de la digestion. Ce phénomène abouti fréquemment à un symptôme de ballonnement, ou « ventre gonflé ».



Parmi les aliments en causes :
• Les pâtes, céréales.
• Viandes de type abat, charcuterie, viandes en sauces.
• Légumes : crudités, haricots blancs et légumes secs, concombres, choux, navet, oignon, etc.
• Oeufs frits.
• Pain (ex : pain de mie).
• Laitages et fromages fermentés.
• Graisses cuites.
• Boissons : jus de pommes, jus de raisin, boissons gazeuses, boissons alcoolisées, boissons glacées, bière.

Après manger

Le rythme alimentaire est fréquemment en cause dans l'apparition de ballonnements : en cas d'ingestion rapide d'aliments, la digestion est ralentie.
L'estomac reçoit une grande quantité d'aliments insuffisamment broyés (mastication) : ce stress est à l'origine d'une sensation de lourdeur et de ballonnements, et favorise l'aérophagie, et l'aérocolie (accumulation de gaz dans le côlon)
Il est important de prendre le temps de manger, et de mastiquer les aliments, pour diminuer le risque de ballonnements.
De même, un repas trop copieux majore, plus particulièrement le soir, majore le symptôme de ballonnement.

khechkhach ou oreillettes

temps de preparation: 20 mins
temps de cuisson: 10 mins

Ingredients

• 2 mesures de farine
• ½ mesure de beurre fondu
• 1 pincee de sel
• le zeste d'1 citron
• 1 cuillere a café de sucre
• eau de fleur d'oranger
• un peu d'eau

METHODE DE PREPARATION

1.Dans un large saladier ou terrine, mélangez la farine, le beurre, le zeste de citron et l'eau + eau de fleur d'oranger et pétrir jusqu'à obtenir une pâte ferme.
2.Façonnez des boules et laissez recoper 1 heure.
3.Abaissez une boule pour avoir un rectangle long.
4.Découpez des bandes de 3 cm de largeur et faites ainsi jusqu'à épuisement de la pâte.
5.Faites chauffer l'huile de friture,et



diminuez le feu.
6.Prenez une bande de pâte en la tenant plus haut et verticalement, et plongez presque 4 cm dans l'huile.
7.faites dessus de l'huile avec une cuillere pour que ca cuit et ca gonfle.
8.puis pliez le sur lui meme, pour que maintenant un autre bout non cuit de la pate soit dans l'huile.
9.couvrez encore d'huile a l'aide d'une fourchette pour cuire la pate, et tourner a chaque fois, pour former un petit roulé dans l'huile de friture. nous roulez pas la pate si elle n'est pas cuite.
10.Renouvelez cette operation avec les autres bandes de pate, jusqu'à épuisement. Après la cuisson, trempez les gâteaux dans le miel. Laissez refroidir et servir avec un bon thé à la menthe.

lasagne a la bolognaise

Ingredients

• feuilles de lasagne (selon le moule)
• sauce bechamel
• sauce bolognaise
• 100 gr de parmesan
• 100 gr d'emmental

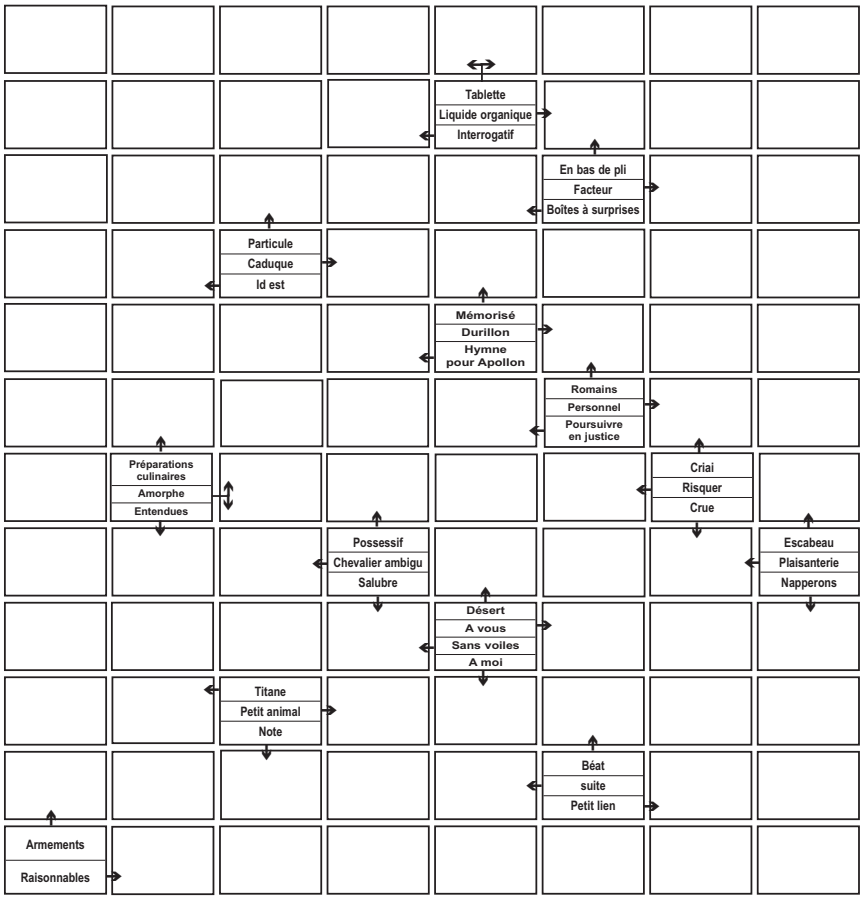
METHODE DE PREPARATION

1. Beurrez un plat et déposez-y une couche de béchamel,
2. Déposez les lasagnes puis une couche de béchamel
3. puis une sauce de bolognaise. Parsemez de parmesan râpé.
4. Répétez l'opération, jusqu'à épuisement des ingrédients, en terminant par la



béchamel.
5. Enfin, saupoudrez d'emmental râpé.
6. Enfournez pour 45 min, à four préchauffé à 200°C (ou en suivant la capacité de votre four).
7. Laissez reposer 10 min pour faire refroidir les lasagnes avant de servir

Mots fléchés n° 1764



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1763

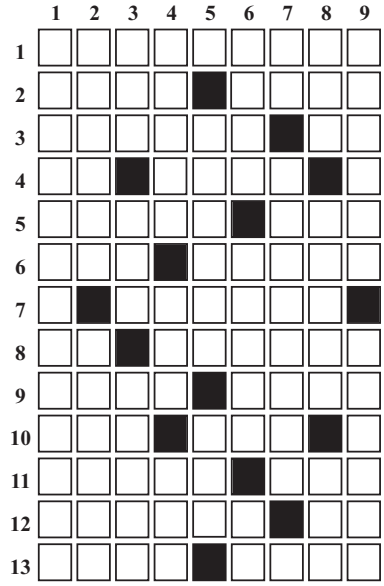
Horizontalement

OBJECTIF
COUP - UNI
CUREE - ON
ALERTE - S
SE - DECU -
ITOU - OSA
OTE - ST - M
NEUVE - TE
N - VILAIN
ETRE - UNE
RUE - ENTE
- ARQUEES

Verticalement

OCCASIONNER -
BOULETTE - TUA
JURE - ŒUVRER
EPERDU - VIE - Q
C - ETE - SEL - EU
TU - ECOT - AUNE
INO - US - TINTE
FINS - AMENEES

Mots croisés 9/13 n° 1764



HORIZONTALEMENT

1. Musiciens - 2. Début de communication - Ville d'Allemagne - 3. Essayer de séduire - Marque d'admiration - 4. La rumeur publique - Respecté - 5. Corrigea - Pli recherché - 6. Indice pour professionnel - Docteurs musulmans - 7. Chaumière - 8. Voie sur berge - Crispation - 9. Saisons - Riche - 10. Grande perche - Unité d'information - 11. Décoloré - Obtint - 12. Activité commerciale - Paru - 13. Adverbe d'intensité - Imites.

VERTICALEMENT

1. Avantageusement - 2. Plaine sud-américaine - Tartiner - 3. Aéronef - Filet à provisions - Niveau - 4. Croquis - Point de saignée du cheval - Possessif - 5. Très étonné - Embouchure - 6. Vieux titre - Nouai - Sur un bristol - 7. Règle à suivre - Caractère permanent et fondamental - 8. Pépinières de pontes - Ratites d'Australie - Sans diversité - 9. Désert - Petits chemins étroits.

SOLUTION N° 1763

HORIZONTALEMENT

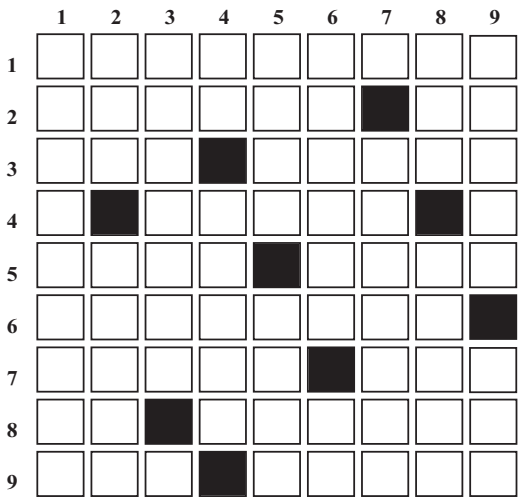
NEM - STERN
TRAMEE - UT
SAMU - RUEE

VERTICALEMENT

HENNISSEMENTS
EPIANT - CAMERA
SI - IDEAL - IMAM
ICONE - LOBS - MU
TAPE - DESOSSE - A - ASTIS - RATER
NIL - OCANIE - U
TRIANT - VERRUE
SANSGENE - ENTE

HESITANTS
EPICA - IRA
NI - OPALIN
NAINES - AS
INDE - TONG
STE - DICTE
S - ALESE - N
ECLOS - AVE
MA - BORNE - EMISSAIRE

Mots croisés 9/9 n° 1764



SOLUTION N°1763

HORIZONTALEMENT

AGRANDIES
PLAIE - UTE
PUB - ISLAM
E - ORGUE - E
NOTEES - CS
DUES - PART
I - REVENIR
CI - DANSEE
ENTA - DERS

VERTICALEMENT

APPENDICE
GLU - OU - IN
RABOTER - T
AI - RESEDA
NEIGE - VA - D - SUSPEND
IULE - ANSE
ETA - CRIER
SEMESTRES

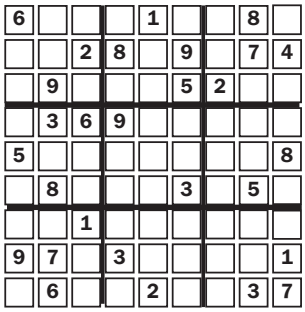
HORIZONTALEMENT

1. Propriétés d'une substance - 2. Désuet - Militaire américain - 3. Mieux que rien - Courageux - 4. Enlève certains parasites - 5. Barbouillé - Lac américain - 6. Œuvres vives - 7. Proche parente - Aride - 8. Possessif - Plus - 9. Préfixe d'égalité - Crasseux.

VERTICALEMENT

1. Alourdi - 2. Point de départ d'un trou - Autrement dit - 3. Outil de maçon - 4. Apprécié le spectacle - Parti d'un ensemble - 5. Pénétré d'un sentiment - Personnes - 6. Balancer - Pulsions - 7. Emballage sous pression - 8. Train rapide - Eau française - 9. Place - Démonstratif.

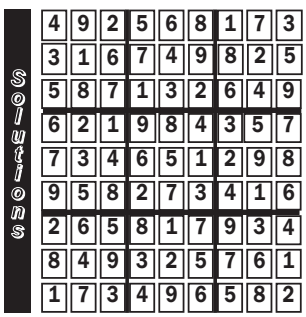
Soduku 37



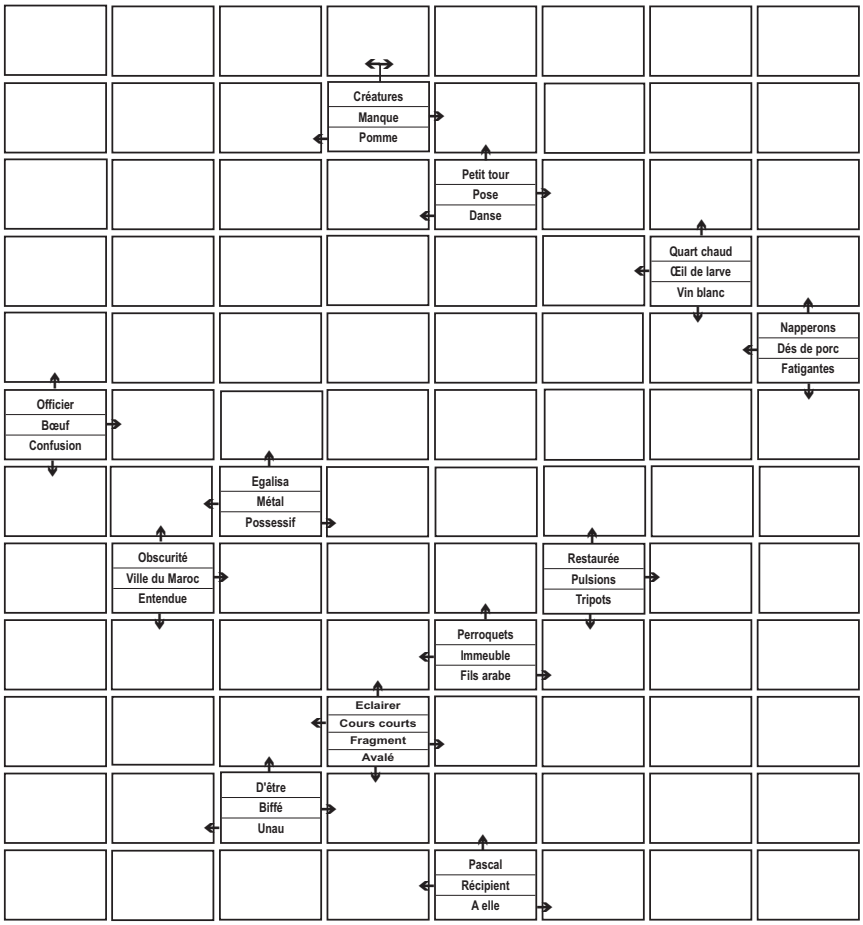
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

Solutions



Mots fléchés n° 1765



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1764

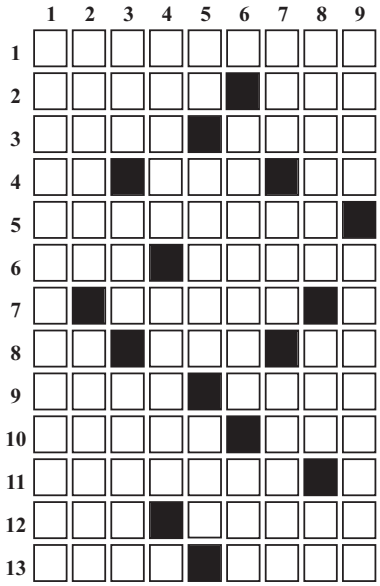
Horizontalement

EPITAPHE
QUOI - SUC
URNES - RH
IE - NULLE
PEAN - CAL
ESTER - IL
M - OSER - E
EON - GAG -
NUES - VOS
TI - AMIBE
SERIE - ET
- SENSEES

Verticalement

EQUIPEMENTS - A - SU - REG - MES
PUREES - OUIES PS - LC - RAVI - E
ION - ATONE - RE HURLAI - GOBEE
TIENNES - SAIN ECHELLE - SETS

Mots croisés 9/13 n° 1765



HORIZONTALEMENT

1. Devancer - 2. Prodigieux - Trou mural - 3. Arriva - Millepattes - 4. Brève liaison - Ils ne vont pas sans les autres - Sa fièvre est contagieuse - 5. Griller - 6. Après sigma - Exceptionnels - 7. En bonne santé - 8. Note de musique - Garçon de courses - Cri d'admiration - 9. Brouillard urbain - Cervidé scandinave - 10. Recours à une juridiction supérieure - Sans eux, pas d'âge - 11. Ville du Kenya - 12. Soutien de vaisseau - Récepteur radio - 13. Laps de temps - Flaires.

VERTICALEMENT

1. Drôle - 2. Instruisit - Gaffe - 3. A elle - Fus au courant - Approuve - 4. Accessoires de rats - Capitale du Maghreb - 5. Il ignore la presse - Chaîne sans fin - Assortiment - 6. Pays nordique - Véhicule urbain - 7. Support de chef - Lentille - Toison du mouton - 8. Accablé de chagrin - Cri de bûcheron - Parfois devant l'année - 9. Crier comme une bête - Commanditaires.

SOLUTION N° 1764

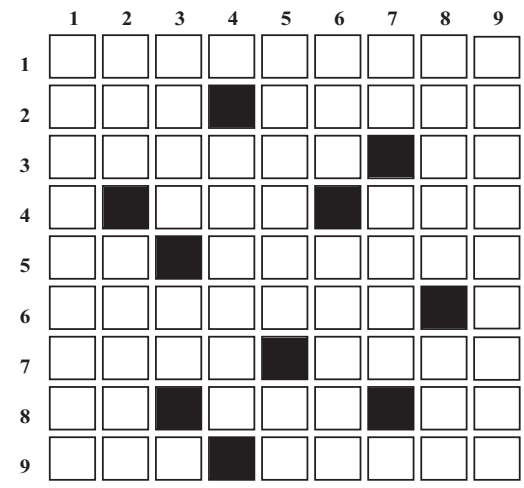
HORIZONTALEMENT

FLUTISTES
ALLO - IENA
VAMPER - AH
ON - OBEI - A
ROSSA - DER
ASA - ULEMA
B - CABANE -
LE - RICTUS
ETES - AISE
MAT - BIT - N
ELAVE - EUT
NEGOCE - NE
TRES - SUIS

VERTICALEMENT

FAVORABLEMENT
LLANOS - ETALER
ULM - SAC - ETAGE
TOPOS - ARS - VOS
I - EBAUBI - BEC -
SIRE - LACAI - ES
TE - IDENTITE - U
ENA - EMEUS - UNI
SAHARA - SENTES

Mots croisés 9/9 n° 1765



SOLUTION N°1764

HORIZONTALEMENT

ATTRIBUTS
PERIME - GI
PEU - BRAVE
E - EPUCE - G
SALI - ERIE
ALLEGROS - NIECE - SEC
TA - ENCORE
ISO - SALES

VERTICALEMENT

APPESANTI
TEE - ALIAS
TRUELLE - O
RI - PIECE -
IMBU - GENS
BERCER - CA
U - AEROSOL
TGV - ISERE
SIEGE - CES

HORIZONTALEMENT

1. Matamores - 2. Superficie - Dernier cri - 3. Salé et séché à la fumée - Particule nucléaire - 4. Gâteau - Orifice - 5. Egouttoir - Chat - 6. Nigaudes - 7. Produit de teinturerie - Ancienne mesure de capacité - 8. Mélo pour geisha - Forme d'auxiliaire - Largeur d'étoffe - 9. Celés - Appuis.

VERTICALEMENT

1. Attachant - 2. Beau parleur - Tricheur - 3. Nombre de preuve - Contracté - 4. Larcin - 5. Pointus - Sur la table de dessin - 6. Il suit la tétée - Ajourne - 7. Dans une alternative - Bien charpenté - 8. Habilla - Rivière d'Asie - 9. Poissons osseux.

soduku 38

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4		9	6	3		
			8					
	6	5	2				1	
2			9					3
	7	9				2	6	
4					2			7
	1				8	5	4	
					4			
		3	6	2		7		

SOLUTIONS

6	4	3	2	1	7	5	8	9
1	5	2	8	3	9	6	7	4
8	9	7	4	6	5	2	1	3
7	3	6	9	5	8	1	4	2
5	1	4	6	7	2	3	9	8
2	8	9	1	4	3	7	5	6
3	2	1	7	9	4	8	6	5
9	7	5	3	8	6	4	2	1
4	6	8	5	2	1	9	3	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Clem



Téléfilm avec Victoria Abril, Lucie Lucas...

saison 2015 épisode 1 Ne résistant plus à l'attirance qu'ils éprouvent l'un envers l'autre, Alice et Jérôme s'embrassent. Ce dernier a de plus en plus de mal à communiquer avec Clem, qui ne comprend pas ce changement de comportement et a peur pour son couple. Pendant ce temps, Caro poursuit son projet de reconversion dans la restauration. Grâce à Marie-France, elle trouve un stage auprès d'un chef. Mais ses débuts sont très difficiles…

21.00 : Castle



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic...

saison 8 épisode 14 Castle, Alexis et Hayley partent pour Los Angeles où ils espèrent trouver des informations sur la période où Richard a disparu. Sur place, le trio est sollicité pour aider la police à élucider le meurtre d'un détective privé. La victime enquêtait sur un tueur en série surnommé « Le Fantôme » et qui sévit à New York et à Los Angeles. Leurs recherches les mènent sur des plateaux de cinéma, à Hollywood.

20.55 : L'étrange histoire de Benjamin Button



Film avec Brad Pitt, Cate Blanchett...

L'étrange histoire de Benjamin Button A la fin de la Première Guerre mondiale, à La Nouvelle-Orléans, la mère de Benjamin Button meurt juste après lui avoir donné naissance. Le bébé a une particularité : il semble d'ores et déjà vieux. Ne le supportant pas, son père l'abandonne devant une maison de retraite où une jeune femme, Queenie, décide de l'adopter. Les années passent, et Benjamin grandit, toujours avec des problèmes de santé d'un octogénaire.

23.00 : L'amour est dans le pré



Téléréalité - 9 saisons / 219 épisodes

saison 12 Pour cette douzième saison, l'animatrice continue d'aller à la rencontre de trois femmes et onze hommes afin de dresser leur portrait. Eleveurs, céréaliers, vignerons mais également un pêcheur, ces agriculteurs sont tous célibataires de longue date et âgés de 27 à 60 ans. Ils souhaitent trouver l'âme sœur et entretiennent l'espoir de construire une vie à deux. Avec spontanéité et sincérité, ils se livrent, évoquant leurs passions, leurs fragilités et leurs attentes amoureuses.

21.00 : Undercover



Série avec Sophie Okonedo, Adrian Lester…

saison 1 épisode 3 Abigail Strickland a été le témoin de l'assassinat de Michael Antwi. Pendant vingt ans, l'ex-policier qui infiltrait jadis les gangs de dealers a conservé son secret. Elle décide d'entrer anonymement en contact avec Maya afin de lui révéler toute la vérité. Elle lui propose un rendez-vous à Londres, mais l'avocate doit se rendre au chevet de Rudy Jones aux Etats-Unis. Pendant ce temps, Nick cherche un moyen de se libérer de l'emprise de ses anciens chefs.

21.00 : La truite



Drame avec Isabelle Huppert, Jacques Spiesser….

La truite Frédérique a décidé d'obtenir tout des hommes sans jamais rien leur donner. Forte de cette résolution, elle quitte son Jura natal en compagnie de Galuchat. Un soir, au bowling, elle rencontre Rambert, un homme d'affaires, puis son ami, Saint-Genis. Ce dernier parvient à l'entraîner au Japon. Mais Frédérique ne se donne pas à lui et reprend le chemin de la capitale française. Sur place, elle retrouve Galuchat, qui a tenté de mettre fin à ses jours, et Rambert.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 06:03 | 12:35 | 15:09 | 17:31 | 18:57 | 06:07 | 12:40 | 15:15 | 17:37 | 19:02 | 06:21 | 12:54 | 15:28 | 17:50 | 19:16 | 06:06 | 12:45 | 15:31 | 17:53 | 19:13 | 06:27 | 13:01 | 15:37 | 17:59 | 19:24 | 06:32 | 13:06 | 15:42 | 18:04 | 19:29 | 06:35 | 13:09 | 15:46 | 18:08 | 19:32 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5671 – LUNDI 10 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	19°	9°
Constantine	12°	3°
Ouargla	19°	5°

MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN 2016

Le président Abdelaziz Bouteflika félicite Ryad Mahrez

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a félicité hier l'international algérien, Ryad Mahrez, sacré meilleur joueur africain 2016 lors de la cérémonie de remise des trophées de la Confédération africaine de football Glo-CAF Awards, organisée jeudi soir dans la capitale nigériane Abuja.





"C'est avec intérêt et fierté que j'ai suivi ainsi que tous les Algériens, férus de football, votre victoire méritée et votre couronnement attendu en tant que meilleur joueur africain 2016, sacre dont les Algériens s'enorgueilliront longtemps" a écrit le président de la République dans son message à Mahrez.

"Votre sacre qui est un honneur pour votre patrie, est une reconnaissance de la distinction de nos jeunes dans divers domaines et une récompense pour votre art de jeu, votre discipline et votre assiduité ", a indiqué le Chef de l'Etat, ajoutant à l'adresse du joueur "ce sacre sera incontestablement une motivation pour persévérer dans vos efforts et briller davantage".

"En mon nom personnel et au nom des de tous les Algériens, que vous avez rendus heureux, je vous remercie et vous félicite et à travers vous, tous les sportifs algériens en vous assurant tous de mon soutien et de mes encouragements continus pour vos efforts et pour les exploits que vous offrez, à chaque occasion sportive, à votre pays", poursuit le président de la République.

"A chaque compétition nationale, régionale ou internationale, les regards de votre peuple sont rivés sur vous et ses espoirs fondés sur vous car chaque succès que vous remportez est un succès pour lui et chaque victoire que vous obtenez est une source de fierté pour lui. Persévérez et tachez de donner le meilleur de vous même", a conclu le Président Bouteflika.

L'international algérien Riyad Mahrez (26 ans) a été sacré meilleur joueur africain 2016 après avoir été sacré meilleur joueur du championnat d'Angleterre de football pour la saison 2015-2016 pour sa grande contribution au titre historique de "Premier League" avec son club Liecter City.

Le joueur des "verts" a obtenu 361 voix contre 313 voix pour le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund).Trois joueurs étaient en lice pour ce sacre africain: Ryad Mahrez (Algérie), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon) et le sénégalais Sadio Mané (Liverpool/Angleterre).

S.N.

MEILLEURE CAMPAGNE DIGITALE DE L'ANNÉE

Huawei Algérie remporte l'Algeria Web Award

APRÈS des mois d'attentes, Huawei avait présenté le 30 mai dernier en avant-première le P9 en même temps que sa variante le P9 Plus au marché algérien lors d'une soirée de lancement où été convié la famille de la presse et les influenceurs web tous présent pour découvrir avec enthousiasme le dernier fleuron de la marque. La finale de la plus grande compétition web en Algérie l'Algeria Web Awards a eu lieu le mois de décembre, à Alger, en présence de plusieurs personnalités algériennes et internationales. Cette compétition nationale ayant pour but de récompenser le meilleur contenu web algérien, évalué par un jury d'experts puis soumis au vote du public sur internet joue un rôle fédérateur pour booster les différents acteurs à produire des solutions innovantes et créer un contenu local de qualité.

En cette occasion, toutes les actions digitales entreprises par Huawei furent couronnées par le sacre ultime du web algérien, l'obtention de l'Algeria Web Award de la meilleure campagne digitale de l'année. En effet, en marge de la cérémonie de présentation officielle en Algérie du P9, Huawei avait défié 7 photographes présents dans la salle à repousser les limites du P9 doté du double objectif du constructeur allemand Leica afin d'immortaliser des paysages différents, des paysages qui font la beauté de l'Algérie. Au terme de la compétition les clichés furent exposés dans une galerie d'art à Alger et soumis au vote d'un jury compétent en la matière.



Par ailleurs, plusieurs actions ont suivi le lancement du P9 notamment la création d'un site de précommande www.huawei-P9.com, et où 5000 précommandes ont été comptabilisées. Huawei s'est aussi imposée à travers les réseaux sociaux, ses actions ont été traduit à travers des post et vidéos s'axant sur le P9 été publiés pendant un mois sur les différents canaux avec une promotion spéciale « Gagner un autre P9 ou P9 Plus en ayant précommandé sur le site ».

Pour rappel, le P9 n'est pas un smartphone comme les autres, en effet, ce dernier ne possède pas un mais de deux appareils photos conçus en partenariat avec le géant allemand de la photographie Leica, où on retrouve également son interface qui apporte une police différente et des filtres d'exception. Une prouesse technologique jamais réalisée jusque-là. Question performances, le P9 propose 3 Go de RAM et une mémoire interne de 32 Go et 4 Go de RAM et une mémoire interne de 64 Go pour le P9 Plus qui peut être améliorée à l'aide d'une carte microSD.

A l'intérieur, les deux modèles ont un processeur Kirin 955 associé à une GPU Mali-T880, offrant des performances hallucinantes. Le tout cadencé avec un Android Marshmallow de dernière génération. Mais que valent autant de performances si la batterie ne suit pas, tout cela a été pensé scrupuleusement par Huawei qui a su agencer une batterie de 3000 mAh au P9 et une de 3400 mAh au P9 Plus.

T. R.

EXPORTATIONS

Les certificats de conformité délivrables par le CACQE

LE CENTRE algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) est désormais chargé par le ministère du Commerce de délivrer les certificats de conformité pour les produits de consommation destinés à l'exportation. Cette mesure, qui concerne les produits alimentaires et cosmétiques, vise essentiellement à faciliter les opérations d'exportations hors hydrocarbures. "Dans le but de renforcer la présence de l'Algérie sur les marchés mondiaux et dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de promotion des exportations hors hydrocarbures, le CACQE a mis en place une procédure pour délivrer les certificats de conformité aux opérateurs économiques", souligne ce centre. Ainsi, les opérateurs voulant obtenir ce certificat doivent adresser une demande au CACQE en mentionnant des informations comme la date de fabrication et de péremption, les quantités à exporter et le pays destinataire. Les opérateurs doivent aussi présenter la réglementation du pays destinataire et la fiche technique du produit. Cette demande sera ensuite transmise à la direction générale du CACQE et à la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente pour procéder aux prélèvements et établir un certificat de conformité.

M. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Un site web pour les inscriptions

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels informe les jeunes désireux de suivre une formation et obtenir un diplôme qu'ils peuvent s'inscrire dans une spécialité de leur choix suivant leur niveau scolaire. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 18/02/2017, au niveau des établissements de la formation professionnelle. Pour les inscriptions on-line, consultez le site web : www.mfep.gov.dz

DIFFUSION DE LA CAN 2017

Négociations entre la FAF et BeIn sport

LES AUTORITÉS algériennes ont donné des instructions aux instances compétentes pour garantir les droits de diffusion des matchs de la CAN 2017 sur la télévision publique. Des négociations sont actuellement en cours entre les détenteurs des droits exclusifs de diffusion et les responsables de la FAF pour permettre aux Algériens de suivre sur les chaînes terrestres les matchs de la CAN. Cependant, une somme de 130 milliards de centimes est exigée par les détenteurs des droits.



S.T